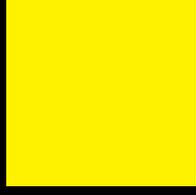




2008



24

CERNEX

Page de calage
pour l'affichage
page double.



M
E
I
L
L
E
U
R
S

V
O
E
U
X

Bonjour 2008

*Ju as chassé 2007
Sans tambour, ni trompette,
Pourtant riche en actualité
Ju aurais pu le ménager !
Maintenant que tu as pris place
Comptes-tu nous combler de grâces ?
Tu nous accorder quelques surprises
Plus ou moins agréables ou fantaisistes ?
Ju nous connais très dociles
Parfois même un peu fragiles !
Que l'on soit jeunes ou vieux
Réserve-nous des moments heureux !*

*C'est ce que la municipalité
Vous adresse en ce début d'année !*

*Meilleurs vœux de joie, de santé
à vous tous en 2008*

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent une bonne année 2008



Sommaire

- 1 **Voeux**
- 2 **Sommaire**
- 3 **Editorial du Maire**
- 4-5 **Rétrospective**
- 6 **Budget**
- 7 **Délibérations 2007**
- 8 **Personnel**
- 9 **Voeux & galettes des rois**
- 10-11 **La voirie**
- 12-13 **Les travaux**
- 14-15 **Eau**
- 16 **Le 11 Novembre**
- 17 **CCAS**
- 18-21 **Ecole**
- 22-23 **ARPEC**
- 24-25 **Picotin**
- 26-27 **Comité des fêtes**
- 28 **La Marmotte**
- 29 **Deviens ce que tu es**
- 30-31 **Etoile Sportive**
- 32-33 **La paroisse au XVIIIe siècle**
- 34-35 **Cernex au XVIIIe siècle**
- 36-37 **Visite du Sénat et Assemblée**
- 38 **Vente à la bougie**
- 39 **Urbanisme**
- 40 **La vie économique**
- 41 **Les associations - ADMR**
- 42 **Etat Civil**
- 43 **Va savoir**
- 44 **Infos pratiques**



Publication

Mairie de Cernex. Ce bulletin numéro 24 pour l'année 2008, a été bouclé le 15 décembre 2007.

Rédaction

Le comité de rédaction bénévole est composé de: Chantal Baillard, Bernard Chiappe, Fabrice Cusin, Bernadette Genoud, Georges Mégevand, Geneviève Pessey, Christiane Rochy, Marc Schwing, Michel Weinstoerffer, Solange Weinstoerffer.

Photographies

ARPEC: Eloïse & William Burnet; Comité des fêtes: Agnès Richard, Sébastien Cusin; Ecole: Corinne Deffayet; Foot: Sébastien Cusin; Marmotte: André Saxod; Picotin: Isabelle Déprez; Travaux: Georges Mégevand; Autres: Michel Weinstoerffer.

Internet

La version couleur de ce bulletin a été publiée sur notre site web.

Archivage

Un exemplaire de ce bulletin a été fourni à la société d'histoire *La Salévienne* et aux archives départementales.

Remerciements

A toutes les associations ou personnes qui nous ont aidés directement ou indirectement à la réalisation de ce bulletin.

Première de couverture

Voir la quatrième de couverture.



Chers concitoyens, Mesdames, Messieurs, Chers amis.

A l'aube d'une nouvelle année, je suis heureux de m'adresser à vous, dans ce 24^{ème} bulletin municipal et présente tous mes vœux pour l'année 2008 ainsi que ceux de l'équipe municipale.

Cette nouvelle année, nous conduira à nouveau aux urnes, les 9 et 16 mars prochain, afin d'élire notre Conseiller Général (notre canton est renouvelable) ainsi que le Conseil Municipal. En ce qui me concerne, j'ai pris la décision de mettre un terme à la vie politique et je ne solliciterai donc pas vos suffrages. Je souhaite maintenant consacrer tout mon temps à ma famille.

Elu depuis 1977, en qualité de Conseiller Municipal puis Adjoint en 1979 (suite au décès du 1^{er} Adjoint), élu Maire en 1983, j'ai toujours accompli cette mission avec passion et dévouement pour assurer le développement de notre territoire et la qualité de vie des habitants de notre commune.

Les quatre équipes élues successivement à mes cotés durant mes quatre mandats ainsi que moi-même, avons toujours eu pour objectif de travailler avec prévoyance, en anticipant sur l'avenir et en mettant en place à chaque consultation électorale, un programme qui comprenait des projets que nous avons quasiment tous réalisés, en partenariat avec le District Rural de Cruseilles et depuis 2001 avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Dans les pages qui vont suivre, je veux faire la prospective des projets en cours et la rétrospective des plus importantes réalisations qui se sont faites depuis 1983. Je me permets d'émettre un vœu, celui qui verra la mise en place d'une nouvelle équipe, dans la continuité de celle qui vous quitte, pour que les projets en cours puissent voir le jour. Je pense aux travaux au Chef-Lieu, mais aussi à la construction d'un réservoir d'eau potable de 500 m³ «Chez Gresat» ainsi que l'aménagement du nouveau bâtiment communal.

Par ce bulletin, je remercie tous les électeurs qui m'ont fait confiance durant ces 25 années écoulées ainsi qu'à tous les membres des Conseils Municipaux qui se sont succédés avec lesquels nous avons travaillé en parfaite harmonie.

Je remercie aussi le personnel communal :

Les secrétaires : Marie-Hélène DEBORDES, à mes cotés depuis 16 ans. Par sa rigueur, elle m'a donné toute satisfaction.

Martine BRECHBUHL, embauchée depuis juin 2007.

Denis GRUAZ, agent technique.

Christiane VIGNE, agent d'entretien des locaux communaux.

Je veux assurer ces quatre personnes, de ma plus haute gratitude pour leur professionnalisme, leur efficacité, leur discrétion et leur disponibilité.

Je quitte la fonction de Maire avec une légère nostalgie mais avec le sentiment du devoir accompli.

Merci à tous.

Georges MEGEVAND



Rétrospective

Par Georges Mégevand

PROSPECTIVES ET RETROSPECTIVES DES 25 ANNEES ECOULEES

Prospective des projets en cours :

- Construction d'un réservoir de 500 m³ en amont du village de «Chez Gresat» sur un terrain communal. Il assurera l'alimentation en eau potable de «Chez Gresat», «La Motte», «Cortenges», «Chez Marie», «Chez Bretton» et en cas de besoin, «La Chapelle» et «Veyssières».
- Ravalement des façades de l'église en harmonie avec celle du presbytère, qui sont programmées au printemps par la société des HLM Mont Blanc.

Rétrospective sur l'évolution de la commune durant ces vingt cinq années

La population a doublé. Nous sommes passés de 422 habitants en 1983 à 804 au dernier recensement de 2004, qui a évolué jusqu'à ce jour.

Voici la liste des principales réalisations :

- Réfection de la place de l'église, réfection complète du clocher, électrification de l'horloge, changement du chauffage de l'église.
- En 1983, la commune de Cernex avait de gros problèmes en alimentation en eau potable. Fréquemment, nous devions faire appel aux pompiers de Cruseilles pour alimenter le réservoir du Chef Lieu. Nous avons engagé des recherches par sondage sur le haut de la Commune, recherche électrique par secteur, puis sondage par carottage en un point bien déterminé, où se trouve aujourd'hui le pompage. La ressource découverte est très importante et peut subvenir à une population autre que celle de la commune. Il faut savoir que cette nappe phréatique a été découverte sous une épaisseur de glaise de 14 mètres de hauteur. La pompe est installée à 32 mètres de profondeur ce qui nous assure une bonne qualité d'eau.
- Le bouclage des conduites en eau potable est réalisé, le réseau de la commune est quasiment neuf.
- Les remplacements électriques avec installations de transformateurs cabines basses au village de «La Motte», ainsi qu'au Chef-Lieu poste «Le Château», poste «Les Vorziers» et poste «La Fruitière» (Les Bâts). Mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques au Chef-Lieu, réfection de l'éclairage public.

Acquisition foncière :

- Achat de la Mairie actuelle construite sur 10 800 m² de terrain. Aménagement d'un appartement dans les combles de la Mairie. Achat d'une parcelle de terrain pour agrandissement de l'école au Chef Lieu surface 1 500 m².
- Construction de l'école maternelle avec salle de pluriactivités, aménagement d'une salle de classe primaire à l'étage, d'une cantine et d'une garderie d'enfants, combien appréciées des parents.
- Construction d'un terrain de jeux omnisports près de la Mairie.
- Construction d'un terrain de jeux à l'école.
- Mise à disposition du Presbytère pour aménagement de quatre appartements locatifs.

Travaux de voirie :

- Réfection du pont du moulin à Veyssières.
- La totalité des routes communales ont été revêtues durant ces vingt cinq années écoulées.
- La totalité des principaux chemins ruraux est en très bon état. La commune a fait un effort considérable pour maintenir ces voiries, sollicitées aujourd'hui par des engins agricoles à lourdes charges. Il faut savoir que pour les chemins ruraux, les communes ne sont pas obligées d'en assurer l'entretien et pourraient le laisser à la charge des riverains, ce qui n'a pas été le cas.

Assainissement :

- Construction d'une mini station d'épuration au village de «La Motte», d'une capacité de 90 équivalents habitants. Pour son implantation, la commune a acheté une parcelle de terrain. Création du réseau d'égouts pour alimenter cette station.
- **Au chef lieu** : acquisition d'un terrain d'une surface de 13 000 m² et construction d'une station macrophyte d'une capacité actuelle de 500 équivalents habitants et qui pourra passer à 1000 équivalents habitants à l'avenir. Une partie du Chef Lieu est déjà raccordée. Aujourd'hui les travaux engagés dans la traversée du village sont :
 - . La création d'un collecteur d'eaux usées avec un regard de branchement pour les usagers.
 - . Un collecteur d'eaux pluviales.

Tous ces travaux sont réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et le Département pour la partie réfection du tapis de surface. Dans la foulée, les travaux de mise en sécurité se réaliseront par la construction de trottoirs et de plateaux surélevés, comme prévu et pris en charge financièrement par la commune avec l'aide de subventions.

Acquisition en mars 2007 du bâtiment «Charlyrobot» sur 6 000 m². Pour la réhabilitation de ce bâtiment, le Conseil Municipal a souhaité demander conseil à un organisme spécialisé «ATESAT» qui, à l'heure où j'écris, n'a pas rendu son avis. Il faudra faire une consultation d'architectes pour en connaître la bonne destination.

Création d'un service entretien qui a nécessité l'embauche d'un agent en la personne de Denis Gruaz. Nous avons fait l'acquisition de petit matériel ainsi que d'un véhicule tout terrain adapté au besoin de notre collectivité.

Je dois absolument apporter un correctif aux propos qui sont tenus dans un certain journal, propos qui ne correspondent en rien à la réalité de notre petite commune.

Je tiens à rétablir la vérité en quelques mots :

Concernant l'école : Oui, elle peut être agrandie. Une salle de classe peut être construite dans le prolongement de la salle de pluriactivités, si le besoin s'en fait sentir.

Quant au bâtiment de «La Motte» : La commune en est devenue propriétaire en mars 2007. Sa destination demande réflexion et je pense qu'un usage adapté sera trouvé pour le bien de tous. Aujourd'hui, ce bâtiment d'une superficie de 700 m² utilisables fait partie du patrimoine de la commune, ce qui n'est pas négligeable.

Vente de l'école de «La Motte» : Nous avons choisi la vente aux enchères à la bougie. Son prix de départ était fixé à 160 000 € pour être adjugé au prix de 211 000 €.

Concernant l'assainissement : le projet réalisé correspond exactement au schéma directeur de la CCPC, qui est compétente en la matière. Il faut savoir que les tuyaux coûtent très cher et que l'assainissement individuel reste fiable si les installations sont faites correctement. Je ne pense pas qu'en France l'assainissement collectif soit réalisé à 100 %.

Pour terminer, je voudrais rassurer nos concitoyens ainsi que la future équipe municipale. Ils peuvent envisager l'avenir de la commune avec sérénité car les finances sont saines et des possibilités d'emprunts peuvent être envisagés.



BUDGET

Par Marie H el ene Bastard secr etaire de mairie

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET( )

D epenses de Fonctionnement

884 163,50

Charges   caract ere g en eral (011)

261 959,00

(Electricit e, combustibles, fournitures d'entretien, petits  quipements, fournitures administratives et scolaires, b atiments, voies et r eseaux, entretien mat eriel, frais divers, primes d'assurances, documentation g en erale, frais s eminaires, indemnit e Percepteur, ATGC, f etes et c er emonies, affranchissement et t el ecommunications, frais de gardiennages, taxes fonci eres, droit au bail, publications)

Charges du personnel (012)

65 970,00

(Femme de m enage, employ e espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)

Autres charges de gestion courante (65)

91 546,50

(Reversement au District, Subventions diverses, indemnit es  lus, Ircantec  lus, Urssaf  lus, frais de mission)

Int er ets des emprunts et dettes (66)

33 000,00

Virement   la section d'investissement (023)

431 688,00

Recettes de Fonctionnement

906 128,23

Produits des services (70)

2 000,00

(Remboursement frais de chauffage, ordures m enag eres)

Imp ots et taxes (73)

158 200,00

(Contributions directes, taxe sur les pyl ones, droit licence de boissons, permis de chasser)

Dotations et participations (74)

256 637,00

(Dotations forfaitaires, dotation solidarit e rurale, fonds genevois)

Autres produits de gestion courante (75)

43 000,00

(Locations salle polyvalente et terrains communaux)

Exc edent ant erieur report e (002)

446 291,23

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les d epenses et recettes d'investissement s' el event   : **1 330 382,03 **

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

D epenses de Fonctionnement

10 906,68

Report   nouveau (solde cr editeur ou d ebiteur) (011)

10 906,68

(Autres services ext erieurs (Honoraires))

Recettes de Fonctionnement

10 906,68

Ventes de produits fabriqu es, prestations de services, marchandises (070)

10 906,68

(Prestation de services (redevances assainissement non collectif))



DELIBERATIONS

Rachat d'un bien (Charlyrobot) par la collectivité suite à une demande de portage (25.01.2007)
Adhésion de la CCPC au syndicat mixte d'étude pour l'élaboration du Contrat de Rivière des Usse
(25.01.2007)
Déneigement 2006-2007 (25.01.2007)

Demande d'intervention à la DDE – A.T.E.S.A.T. (29.03.2007)
Budget Primitif 2007 (29.03.2007)
Approbation du budget assainissement 2007 (29.03.2007)
Budget assainissement 2007 – Affectation des résultats 2006 (29.03.2007)
Approbation du budget CCAS 2007 (29.03.2007)
Budget CCAS 2007- Affectation des résultats 2006 (29.03.2007)
Vote des quatre taxes (29.03.2007)
Augmentation des loyers – Appartements de l'Ecole de Cernex «Chef Lieu» (29.03.2007)
Location de l'appartement de la Mairie (29.03.2007)
Approbation du Plan Local d'Urbanisme (29.03.2007)

PLU – Autorisation donnée au Maire pour représenter la commune – Choix de l'avocat (31.05.2007)

Vente de l'école de «La Motte» – complément de la délibération du 26.10.06 (13.09.2007)
Avenant au Contrat Educatif Local (13.09.2007)
Déclaration préalable de travaux, de clôture et démolition (13.09.2007)
Indemnités allouées au Receveur Municipal (13.09.2007)
Voie Communale de «Jacquemy» – Régularisation avec M. CARILLAT (13.09.2007)
Création d'une plateforme pour dépôt de matériaux inertes et création d'un accès provisoire (13.09.2007)
Etude de faisabilité pour l'utilisation des anciens bâtiments «Charlyrobot» (13.09.2007)
Mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des Permis de Construire (13.09.2007)

Le Personnel



Dans le bulletin municipal précédent je vous présentais ma nouvelle collègue, Madame Marianne LANGLOIS, qui partageait le poste de secrétaire de mairie, à mi-temps avec moi.

Au mois de juin 2007, Marianne nous a quitté pour exercer sa fonction de secrétaire de mairie à la mairie de Draillant. En effet, elle avait l'opportunité d'être titularisée dans son nouvel emploi et se rapprochait de son domicile.

Marianne était une collègue consciencieuse, souriante et disponible. Je lui souhaite bonne chance dans son nouveau travail.

Madame Martine BRECHBUHL a donc remplacé Marianne, à mi-temps également avec moi.

Marie Hélène

Bonjour à toutes et à tous,

Pour certaines personnes de la commune vous me connaissez déjà, cependant pour les nouveaux habitants, je me présente. Je m'appelle Martine BRECHBUHL. Je suis maman de trois enfants, une fille de 25 ans et deux garçons de 9 ans et 12 ans.

Depuis le mois de juin 2007, j'assure le 2^{ème} mi temps de Marie-Hélène avec qui je travaille en étroite collaboration afin de répondre aux mieux à vos attentes.

Je remercie beaucoup Monsieur le Maire et le Conseil municipal d'avoir retenus ma candidature. Grâce à leur soutien et la disponibilité de Marie-Hélène, j'ai le plaisir de pouvoir vous accueillir chaque mardi matin.

Je vous souhaite à vous tous une très bonne année 2008.

Martine

Voeux & Galettes des rois

Janvier 2007



Santé et réussite pour tous !

Ce sont les vœux que Monsieur le Maire a adressé à la population et aux familles nouvellement installées dans la commune.

Après avoir excusé les personnalités absentes, il saluait Monsieur le Percepteur et présentait le responsable du service des eaux de la CCPC habitant Cernex depuis peu.



Il félicitait le président de la communauté de communes pour le travail accompli durant 5 ans.

Il remerciait Monsieur le directeur d'école, le personnel communal, les différents responsables et bénévoles des associations ainsi que Monsieur Michel Weinstoerffer créateur du site internet de la commune (déjà 100.000 visiteurs).



Il retraça brièvement l'avancée des divers travaux, en voirie, sécurité routière et assainissement ainsi que l'acquisition de bâtiments.

Puis tout le monde était convié à la galette des rois.

Le saviez-vous ?

Servie à l'Épiphanie de longue tradition, la galette dite des rois fut supprimée sous la révolution et connut une nouvelle gloire lorsque revint la république.

Jamais de fève dans la galette du Président décida le protocole de l'époque.

Il ne fallait pas que le Président de la République se prenne pour un roi, même d'un jour.



La Voirie

Travaux exécutés en 2007 :

Entreprise Etallaz-Sallaz
 Déneigement et salage de décembre 2006 à mars 2007 + Immobilisation 9.472,67€
 Elagage Sur la Côte et Chemin du Losonnet 3.468,40€

Entreprise Lyard
 Fauchage et débroussaillage 6.395,00€

Entreprise Gros à Vers
 Curage et création de fossés
 Route de Chez Gresat et La Chapelle 3.004 ml = 6.925,00€

Entreprise Décarroz
 Curage à hydraulique haute pression
 Route de la Chapelle et Pont Drillot
 Vidange fossé ancienne école de La Motte 1.294,00€

Entreprise Duret
 - Travaux sur chemin des communes Chez Gresat
 Elargissement du chemin, évacuation des déblais et fourniture des matériaux,
 transport, mise en place et compactage
 Fourniture gravier 180 m3 à 25,00€ €HT = 4.500,00€
 Gravier finition 18 m3 à 28,00€ HT = 504,00€
 Mise en place :
 Pelle 32 h à 60,00€ = 1.920,00€
 Camion 32 h à 57,00€ = 684,00€
 Compactage 4 h à 40,00€ = 160,00€

- Chemin du Pont Drillot (cheminde la Côte)
 Remise en état du chemin
 Fourniture tout venant 63 m3 à 25,00€ = 1.575,00€
 tout venant 27 m3 à 28,00€ = 756,00€
 compactage 3 h à 40,00€ = 120,00€

TOTAL HT 10.699,00€
 Tva 2.097,00€
 TOTAL TTC 12.796,00€



- Travaux entretien chemin accès ferme Aguetgaz,
réfection et mise en place gravier y compris compactage
chemin du Champs de Mars et chemin de Chez Zaboïs et divers.

Fourniture total gravier	280 m3	=	8.450,00€
Matériel	Pelle	10h30 x 65,00€	= 682,00€
	Camion	5h00 x 60,00€	= 300,00€
	Chargeur	2h00 x 65,00€	= 130,00€
TOTAL HT			9 562,00€
TTC			11 436,00€



- Travaux mise en souterrain ligne téléphone mairie

Découpage de l'enrobé	50 ml x 4,00€	=	200,00€
Ouverture de fouille, chargement + évacuation des déblais	55 ml x 13,00€	=	715,00€
Fourniture et pose PVC Ø 50	110 ml x 3,80€	=	418,00€
Remblaiement en 0,31	55 ml x 13,00€	=	715,00€
Grillage avertisseur	55 ml x 1,00€	=	55,00€
Fourniture et pose d'une chambre LIT 1 u x 220,00€		=	220,00€
TOTAL HT			2.323,00€
TTC			2.778,31€



Travaux voirie exécutés par André SAXOD

Mise en place épurement et curage fossé chemin Chez Zaboïs	16h00 x 55€ =	880,00€
Curage fossé chemin du Moulin à Veyssières		
Route de la Chapelle et nettoyage	7h00 x 55€ =	385,00€
Canal eau pluviale à Veyssières Lieu dit Le Moulin	3h00 x 55 € =	165,00€
TOTAL HT	1 430,00€	



Travaux réfection de chaussée par l' Entreprise APPIA	TTC	1 710,28€
Route de Verlioz Revêtement en bicouche	TTC	10 166,00€

Route de chez Machet	TTC	13 323,00€
----------------------	-----	------------





PONT DRILLOT

Présentation de l'ouvrage :

Le Pont Drillot permet aux voies communales de relier la commune de Cercier et Cernex en franchissant la rivière des Usse.

L'ancien ouvrage métallique avait été construit en 1897 - 1898 par des entreprises de l'Isère. Dimensionnement : travée de 30,50 m et largeur de 3 m.

En 2003, compte tenu de l'état que présentait la structure métallique, une étude et expertise avaient été réalisées pour définir précisément l'état de santé de l'ouvrage. Aux vues des conclusions du rapport, il est apparu que l'état de corrosion était très important, les poutres et treillis étaient fortement rouillés et affaiblis. Par ailleurs, les culées en maçonnerie de pierre semblaient encore en bon état.

Il fallait donc reconditionner le pont.

Un premier estimatif pour le renforcement de la structure métallique a démontré que le coût des travaux serait élevé, avec des difficultés et des mises en sécurité importantes pour éviter la contamination du cour d'eau. Ce chantier complexe ne pouvait apporter un résultat parfait pour la pérennité de l'ouvrage.

En conséquence, il a été convenu une reconstruction générale du tablier et de la poutraison avec un reconditionnement des culées. A cette occasion, il fallait redimensionner l'ouvrage pour améliorer la sécurité des circulations des véhicules et protéger par un trottoir les piétons.

Dans le choix de la nouvelle construction, compte tenu du peu d'écart entre la structure métallique et la construction en béton afin de faciliter l'entretien de l'ouvrage et de diminuer les coûts de fonctionnement, il a été convenu de réaliser un pont en béton armé poutres précontraintes pour un programme s'élevant aux environs de 500 000 €.

Fin de réalisation 15 janvier 2008.
Un calendrier de travaux de 4 mois et demi.

Grégory VIALA

Responsable Eau - Assainissement C.C.Pays de Cruseilles

Les Travaux

La douane du pont Drillot

La Zone en 1816

Pour mener à bien son rattachement à la Confédération Helvétique, le République de Genève doit devenir un canton suisse, obtenir un territoire plus étendu et d'un seul tenant pour se prémunir des invasion française.

Après de féroces négociations des compromis sont trouvés qui offrent à la fois « l'arrondissement » du territoire genevois et le « reculemment » de certaines douanes.

- Création d'une zone Gessienne sur le territoire français
- Création d'une zone Sarde en 1816 le roi de Sardaigne cède à la suisse les communes permettant de désenclavement de Jussy en échange de la commune de Saint-Julien. La zone franche est créée comprenant Saint-Julien, Le Salève, Annemasse.

En 1860 l'annexion de la Savoie par Napoléon III provoque une vive inquiétude tant du côté Suisse, qui craint l'encerclement complet de Genève par la France, que du côté Savoie du Nord, qui demande son rattachement à la confédération. Finalement un plébiscite est organisé sur la réunion de la Savoie du Nord à la France et , pour s'assurer un vote favorable , Napoléon lui offre un statut de zone franche et le « Oui et zone » l'emporte.

Le grande zone est ainsi étendue au Genevois, Chablais et Faucigny.

Les Ussets sont la limite de cette zone dans notre région c'est pourquoi **il existait beaucoup de cabanes de douaniers principalement près des ponts** (Le Pont Rouge, **Le Pont Drillot**, Aux îles à Bonlieu, au Pont de la Caille).

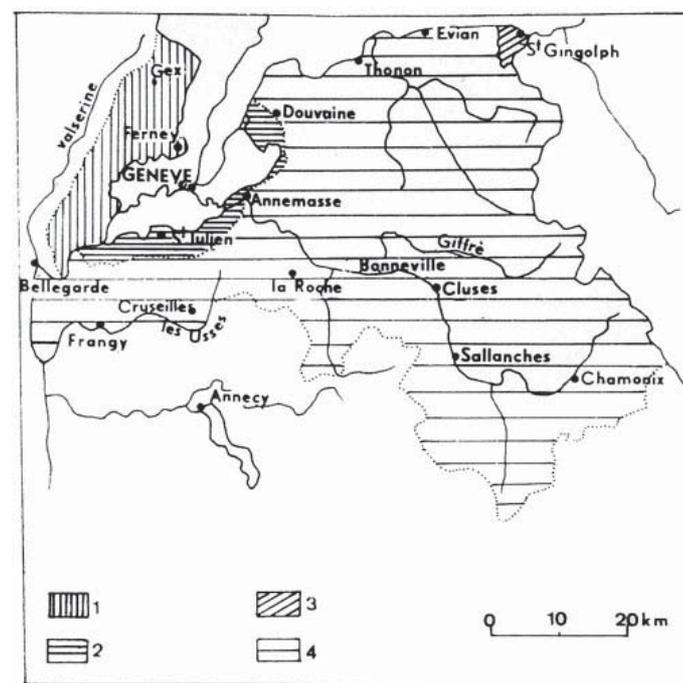
La cabane des douanes du Pont de la Caille existe toujours alors que les autres ont été démolies, celle des îles en 2001 et celle du Pont Drillot en 2007 pour réaliser les travaux de réfection du pont.

A la suite de la première guerre mondiale, le traité de Versailles (1919) supprime la zone de l'annexion et prévoit le remplacement du régime des zones par des accords commerciaux régionaux ce que la suisse refuse par référendum. Le problèmes des zones est porté devant le tribunal de La Haye qui condamne la France à rétablir les deux petites zones, c'est-à-dire celles de 1815 et 1816. La France et la Suisse n'arrivant pas à s'entendre sur

l'exécution de la sentence de La Haye, un nouvel arbitrage est demandé. En 1933 la sentence de Territet constitue la base du régime actuel des zones, les douaniers se réinstallèrent à Valleiry, l'Eluiset, Le Châble et Etrembières.

Dans la réalité la zone a fonctionnée jusqu'en 1923.

<http://www.la-salevienne.org>



Légende de la carte jointe

1. Zone Gessienne 1815
2. Zone Sarde 1816
3. Zone Sarde 1819
4. Grande Zone ou Zone d'Annexion 1860

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'ouvrage de Paul Guichonnet « La Savoie du Nord et la Suisse, Neutralisation, zones franches » disponible auprès de La Salévienne

L'EAU A CERNEX

La Commune de CERNEX a confié les compétences Eau et Assainissement collectif à la CCPC (Communauté de Communes du Pays de Cruseilles). La CCPC assure la responsabilité de la programmation et de l'exécution des travaux neufs, ainsi que des travaux de renouvellement, de réparation et d'entretien courant.

La CCPC réalise l'ensemble des infrastructures et équipements prévus pour assurer le Service Public de l'Eau et de l'Assainissement collectif auprès des usagers.

Pour ce faire, la Commune établit en coordination avec la CCPC un planning des travaux neufs et de renouvellement.

Afin de fiabiliser et adapter les réseaux eau et assainissement à l'évolution du territoire, la CCPC a lancé plusieurs programmes de travaux dont le plus important est actuellement en cours dans le Chef Lieu de la Commune :

Remplacement de la conduite d'eau potable et mise en séparatif du réseau d'assainissement avec une réfection complète du réseau d'eaux pluviales en coordination avec la mise en sécurité de la voirie du Chef Lieu de la Commune

Ces travaux consistent à remplacer la conduite actuelle d'eau potable datant de 1912 par une canalisation en fonte ductile DN 100. La CCPC met également en conformité les branchements actuels en installant les compteurs en limite de propriété dans des regards antigel.

Dans le même temps, un tout nouveau réseau d'eaux usées en diamètre 200 mm et d'eaux pluviales en diamètre 600 mm est posé afin de se mettre en conformité vis à vis de la Loi sur l'Eau.

Les eaux usées seront ainsi séparées des eaux pluviales pour être envoyées à la station d'épuration à roseaux de la Commune. Cette séparation permet de limiter les eaux « parasites » afin de ne pas surdimensionner les installations (Stations d'Épuration).

Ces travaux ont été confiés par appel d'offre à l'entreprise MITHIEUX pour un montant total de 913 627 € HT (EU 303 310€, AEP : 342 199€, EP : 268 118€ HT)

Le bureau d'études chargé du suivi de ces travaux est le même que pour les travaux de voirie soit PROFILS ETUDES. Les travaux en eau potable et en eaux usées sont subventionnés à hauteur de 30 % par le Conseil Général de Haute Savoie.

Afin d'optimiser les coûts économiques et de limiter la gêne pour les habitants, la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont coordonné leur travaux en enchaînant la mise en sécurité routière du Chef lieu. Le montant du Marché Voirie pour la Commune de CERNEX est de 289 548 € HT. Ces travaux de voirie qui doivent sécuriser la circulation dans le chef lieu ont été confiés par appel d'offres à l'entreprise APPIA Savoie LEMAN.

Ces travaux ont débuté le 8 Novembre 2007 pour une durée prévisionnelle de 5 mois (sous réserve d'intempéries).

Pour une meilleure efficacité, les travaux sont décomposés en tranches :

1^{ère} tranche : du bas du Chef Lieu à l'Eglise,

2^{ème} tranche : de l'Eglise au carrefour vers LA MOTTE et VERS,

3^{ème} tranche : du carrefour vers LA MOTTE et VERS au chemin des Châtaigniers,

Dernière tranche : du chemin des Châtaigniers au chemin de sous Verzin.

La mission de coordination Hygiène et Sécurité de ce chantier a été confiée au bureau ALPES CONTROLES pour un montant de 2 425 € HT pour la CCPC et 935 € HT pour la Commune.

Pour certaines parties, l'importance des travaux obligera à mettre en place des déviations de circulation (par la Route du Château et par le chemin des Châtaigniers).

Dans la foulée de ce chantier, la CCPC et la Commune étudient différents projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement :

Travaux d'assainissement Village de LA MOTTE Cet hiver, une nouvelle antenne d'assainissement collectif va être réalisé par l'entreprise HUMBERT. Ces travaux vont du chemin des Moulins jusqu'à l'ancienne école pour un montant de 27 500 € HT.

Projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable Chez Gresat (500m3)

Suite à la mise en service du forage de Chez Gresat en 2001, la Commune de Cernex et la CCPC ont programmé la construction d'un nouveau réservoir de 500m³ sur le lieu dit Chez Gresat afin d'optimiser cette nouvelle ressource de très bonne qualité.

Ces travaux permettront de mettre en conformité et surtout de sécuriser le réseau d'eau potable des secteurs de La Motte, Chez Gresat, Cortenges et la commune de Cernex dans son ensemble par le biais des interconnexions de réseau.

Le montant total des travaux s'élève à 550 000 € HT. Ils comprennent la construction du réservoir (350 000 € HT), et le renforcement des réseaux liés impacté par le projet (200 000 € HT).

Ce projet, très important pour la CCPC et la Commune, est prévu pour 2008-2009 sous réserve des financements du Conseil Général de Haute Savoie.

Raccordement de l'assainissement de Charly et du Mont Sion

La commune de CERNEX est dotée depuis 2004 d'une station d'épuration par filtration sur lits de roseaux d'une capacité de 500 habitants (extensible à 1 000 habitants).

La station située en aval de la Commune est susceptible de recevoir **gravitairement** toutes les eaux usées du Chef-Lieu et de son environnement immédiat.

Les travaux actuels de réseau vont permettre de récupérer toutes les eaux usées du Chef-Lieu.

La deuxième phase de ces travaux d'assainissement consiste à réaliser un collecteur d'eaux usées du chef lieu jusqu'au hameau de VERLIOZ puis jusqu'à l'école de CHARLY pour récupérer un collecteur déjà existant.

Ces travaux d'eaux usées permettront de raccorder les eaux usées de VERLIOZ, d'ANDILLY et du MONT-SION à la station de CERNEX.

Montant des travaux pour l'ensemble de cette phase (du Chef-lieu à l'école de CHARLY) : 868 000 € HT (EU : 678 000 € HT, AEP : 190 000 € HT)

Extension de la Station d'épuration de CERNEX à 1 000 équivalents habitant.

Avec l'extension du collecteur d'eaux usées prévue, la station de CERNEX devrait dépasser les 500 habitants raccordés et atteindre les 700 habitants d'ici 2 à 3 ans après le raccordement du Mont-Sion et de Charly.

Comme prévu, la CCPC a prévu d'enchaîner l'extension de la station d'épuration de CERNEX à 1 000 habitants.

Ces travaux d'extension de la STEP ont un coût prévisionnel de 580 000 € HT.

Grégory VIALA

Responsable Eau - Assainissement C.C.Pays de Cruseilles



Tous ces travaux et projets s'inscrivent dans une volonté forte de la CCPC d'accompagner le développement de la Commune et de protéger notre territoire et ses ressources en eau.



Par Chantal Baillard

Cérémonie

du 11 novembre 2007

La cérémonie du 11 Novembre

Se souvenir pour la 89^{ème} fois !

Les habitants de la commune s'étaient rassemblés auprès du monument aux morts, pour rendre hommage aux enfants de Cernex, morts en pleine jeunesse pour notre liberté.

Après la lecture de la lettre du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, après le rappel des noms des disparus, après le dépôt des gerbes par les anciens combattants, après la minute de silence, le chant de la Marseillaise entonné par Monsieur le Maire et repris ensuite par les enfants des écoles clôturèrent cette cérémonie empreinte de dignité.

Monsieur le Maire félicita et remercia les enfants des écoles pour leur participation par des applaudissements bien mérités ; puis il convia les personnes présentes au verre de l'amitié servi à la salle polyvalente.

En ce 11 novembre 2007 la France compte deux poilus :
Monsieur Louis CAZENAVE qui a eu 110 ans le 16 octobre .
Monsieur Lazare PONTICELLI qui a eu 110 ans le 7 décembre .

La paix est une richesse inestimable.

Centre d'Action Communale Sociale

Par Chantal Baillard



Repas des aînés

Les aînés se sont retrouvés le 13 mai dernier pour répondre à l'invitation de la commune et partager un délicieux repas servi par les membres du CCAS.

Ce fut l'occasion de fêter les 90 ans de notre ami Raymond Philippe, chauffeur de cars chevronné que Monsieur le Maire félicita pour sa distinction très méritée. 3 millions de kilomètres parcourus sans accident par tous les temps et les aléas de ce difficile métier, ce qui lui valut également les félicitations de diverses compagnies d'assurance.

Cors de chasse, chansons, histoires drôles et accordéon animaient cette agréable journée. Nos pensées allaient en ce jour aux absents que la maladie ou la vieillesse empêchaient de se joindre à nous.

Vieillir pour découvrir
Un temps qui nous est donné
Un chemin à parcourir
Pour continuer à aimer !



Nous avons fait différents jeux :

-nous avons fait une course d'escargots. Il y avait des cases où l'on mettait un escargot. Le 1er qui arrivait au bout de la case gagnait la course.

-il y avait le jeu des prédateurs. On avait des cartes en bois avec des animaux dessus, on devait les classer : ceux qui mangent les escargots et ceux qui ne les mangent pas.

-on a fabriqué à manger pour les escargots. On a pris des graines de maïs et de blé, on les a écrasées avec un moulin à café. Après, on a donné la farine aux escargots qui se sont régalés.

-nous avons regardé le schéma du corps de l'escargot, et, sur une plaque transparente, nous avons pu voir, avec une loupe, la bouche et la langue de l'escargot.

Après les jeux, nous avons pique-niqué et nous sommes rentrés à l'école en début d'après-midi.

Notre journée du 19 juin 2007 à la forêt des moulins par les enfants de maternelle.

Les enfants donnent leurs impressions sur cette journée, ensoleillée et riche en découvertes.

Le spectacle de La Légende des Moulins.

Alice : J'ai bien aimé le 1er spectacle, la Légende des Moulins.

Hugo C. : J'ai eu peur du méchant Torque.

Andréa : J'ai bien aimé le 1er spectacle, quand l'enfant était dans la charrette et qu'il chantait n'importe quoi.

Loïc : J'ai bien ri quand le papa a donné un coup de poing dans le dos de son garçon, et qu'il s'est étranglé avec un morceau de pomme.

Maxime : J'ai bien rigolé au 1er spectacle, quand les lutins se secouaient en avant et en arrière.

Nina : J'ai bien aimé la fée Escampette qui avait une grande robe bleue.

Hugo B. : J'ai bien ri quand on a vu le soutien-gorge que le papa mettait pour la guerre, ça lui faisait des bretelles.

L'Aventure Nantroubluesque.

Floran : J'ai bien aimé quand le Mr et la Dame se lançaient les valises dessus.

Les contes du petit peuple.

Théo B. : J'ai pas aimé les contes, car c'était trop long.

Rémi : J'ai bien aimé le conte, car ça m'a fait rire.

La visite du village des épouvantails.

Luis : J'ai vu l'hôpital des épouvantails, il y en avait un qui était tout plat.

Valentin : J'ai bien aimé le Village des épouvantails.

Soizic : J'ai bien aimé les bébés épouvantails car ils avaient de jolis habits.

L'Envol de l'Elfe.

Mathilde D. : J'ai aimé Plume, l'elfe de la forêt.

Clément : J'ai aimé quand Plume a dansé.

Elise : J'ai adoré quand Plume a pris Justine et qu'elle se cachait derrière elle.

Justine : J'ai aimé quand Plume a posé une fleur dans l'arbre.

Et d'autres découvertes encore.....



Gauthier : J'ai eu peur du géant qui dormait dans le moulin. Je croyais que c'était un vrai.



Loris : J'ai bien aimé les petites maisons de lutins qui étaient dans les arbres.

Mathilde B. : J'ai bien aimé la maison des bébés lutins, des bébés idées, des bébés cailloux...

Yasmine : J'ai bien aimé le labyrinthe car le grand Hugo prenait toujours la mauvaise sortie, j'ai bien rigolé.

Jérémie : J'ai fait peur au lutin Crapou.

Théo ML : J'étais content de revoir Nicolas Gergaud, qui vend des glaces et des boissons à la Taverne.

Le retour à l'école.

Edgar : J'ai bien aimé quand on est revenu à pieds.



Classe de mer à Oleron

Vendredi 15 juin

L'huitre

Berk ça sent mauvais les chalutiers. Nous continuons la visite.

Christophe nous explique ce qu'est un côtier.

Puis il nous montre un gros bateau qui se fait réparer.

Ensuite nous allons à la boutique de souvenirs.

Boris

Le Vendredi 29 juin.

Quand je repense à tout ce qu'on a fait en classe de mer je vois qu'on a fait pleins de belles choses.



Mais celle que j'ai préférée, c'est la journée à la Rochelle, enfin l'aquarium.

Nous partons du port de Boyardville pour aller au port de la Rochelle. Le bateau part lentement au début mais il accélère après le Fort Boyard. Le matin, nous allons dans l'aquarium. Quatre groupes de six enfants et un adulte sont formés. Nous partons les un après les autres, moi j'étais avec : Minh, Pierre, Amandine, Gaël et Jan. Isabelle notre adulte nous expliquait tout et nous laissait regarder les animaux marins. Il y avait des animaux de plusieurs couleurs fluos. Il y avait aussi des animaux de mer méditerranéenne et de l'océan.



Ensuite, nous sommes allés plus bas où il y avait de l'humidité, nous avons trouvé des tortues de mer et des pyranhas. Il y avait même de la vanille, de la cannelle etc ...

C'était merveilleux !

Johanna Métral

La boum

Nous dinons à toute vitesse pour la boum.

Une fois dans la chambre nous hésitons pour s'habiller, bref nous sommes enfin habillées.

Je vais dans la chambre des CM2 pour me faire pomponer et une belle coiffure (les CM2 sont douées pour maquiller). Une fois toute belle je vais à la boum, une fois dans la salle je me suis mis tout de suite à danser.

Nous avons fêté l'anniversaire de Guilliane.

Camille

La boum de Mardi 19 juin

Un petit temps de classe, avant un grand moment qu'on attend depuis longtemps.

Nous devons d'abord faire un texte sur quelques événements de la journée, et c'est parti pour la boum boum.



Je me prépare, une coiffure d'enfer, du maquillage et c'est parti. En sortant de ma chambre, j'entends déjà la musique qui m'attire. Quand j'ouvre le rideau qui cache ce moment inattendu, je vois ces lumières multicolores qui m'illuminent les yeux.

Quelques slows et l'amusement nous fait déjà un peu fermer les yeux quand j'entre dans la chambre.
Camille H

J'étais dans la chambre de Maxime et Dilan nous faisons beaucoup de bêtises c'est le soir de la boom que j'ai préféré.
Jimmy

Mardi 20 Mars

Cinq jours à la neige

Lundi, à 9 heures, nous partons pour aller en classe de neige. Arrivé là-haut, je m'installe puis je skie avec un moniteur qui s'appelle Edouard. Nous profitons d'avoir des skis classiques pour faire du hors-piste car demain c'est skating! Mardi un temps magnifique! Je pars pour la journée, je me douche et après je mange, puis je me couche, mercredi, nous skions l'après-midi avec le maître, on fait la panthère noire. Elle mesure 13 km ! Jeudi, je skie et le soir nous regardons " Nos voisins les hommes ". Vendredi matin je fais mes bagages. L'après-midi, nous skions et le soir nous rentrons chez nous. Cette semaine, il y a eu un temps splendide! Juliette

Mardi 11 septembre 2007 Ma soirée au stade Gerland

On a pique-niqué tous sur une grande place où il y avait les cars. Puis nous sommes arrivés dans le stade. Au début, il n'y avait personne sur le terrain. Je les ai vus rentrer.

" Ouais allez les rouges "

On avait presque tous un drapeaux de l'Argentine nous sommes repartis en car et nous avons passé un bon retour.
Axel.

C'était génial tout comme l'hymne et les mêlées et la haula.

Moi j'étais pour la Géorgie mais c'est l'Argentine qui a gagné, en même temps l'argentine est bien plus entraînée que la Géorgie.

En sortant du stade notre groupe s'est détaché, heureusement que les animateurs étaient là.

CHIAPPE BORIS





Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex

Une année encore bien remplie !!!

L'année 2006-2007 a été une fois de plus source de joie, de découvertes pour nos chérubins et de rencontres pour nous les parents... En effet, nos petits de la maternelle ont encore été fort occupés. Les maîtresses (Corinne, Marion et Hélène) leurs avaient concocté un programme bien chargé : visite d'une ferme pédagogique pour les plus petits, visite du Hameau du Père-Noël, spectacles, exposition tactile, visite du Parc des Légendes... et élevage d'escargots pour nos moyennes et grandes sections !

Nos moyens (CP, CE1, CE2) sont partis une semaine en classe de neige au Centre des Puisots au mois de mars 2007. Malgré des températures printanières et peu propices aux jeux de neige, Stéphanie et Maurice ont maintenu le projet. Ils ont bien fait car nos enfants nous sont revenus grandis, les jambes couvertes de bleus pour les moins bons skieurs, et surtout la tête remplie de merveilleux souvenirs...



Enfin, les enfants de la classe de Pierre-Yves (CM1, CM2) sont partis durant 12 jours en classe de mer.

Au programme : découverte de l'île d'Oléron, dégustation de poissons variés et paraît-il batailles de polochons !

Merci à l'équipe pédagogique de notre école qui permet à nos enfants de vivre toutes ces merveilleuses expériences !

Buts :

Récolter des fonds pour financer les sorties scolaires et les projets d'école de nos enfants.

Bureau de l'ARPEC :

- Eloïse Buret**
présidente
 - Frédérique Chamère**
vice-présidente
 - Josiane Chamère**
trésorière
 - Sasha Jones**
secrétaire
 - Anne Boute**
vice-secrétaire
 - Nadine Bagué**
relations Andilly Loisirs
 - Johanne Kaiser**
chargée marché de Noël
- Membres hyper-actifs :
- Virginie Favre**
 - Sandrine Siek**
 - Samira Lotz**
 - Catherine Canillat**
 - Mélissa Coutin**
 - Peter Jones**
 - Valérie Fournier**

Attention Mesdames et Messieurs dans un instant ça va commencer !!!

En cette rentrée scolaire 2007-2008, l'équipe pédagogique de notre école a connu de nombreux changements. Les nouvelles enseignantes nous ont déjà prouvé qu'elles n'avaient rien à envier au dynamisme de leurs prédécesseurs. En effet, leurs cartables étaient déjà remplis d'idées. Et comme à Cernex l'énergie est bien souvent communicative et qu'il y avait beaucoup de projets à financer, les membres de l'ARPEC ont démarré cette année sur les chapeaux de roues !

Au moment où vous lirez cet article, les fêtes de fin d'année ne seront déjà plus qu'un souvenir... Nous espérons que vous aurez trouvé votre bonheur

À notre traditionnel Marché de Noël.

Un grand merci aux lutins du Marché de Noël pour leur créativité.

Le Père-Noël aura doré et déjà fait plaisir à tous les enfants de notre village en répondant à notre invitation pour notre défilé annuel (véritable moment magique pour nos chérubins).



Une nouvelle année commence et nous avons déjà de nombreuses manifestations à vous proposer. Alors, tous à vos agendas !

Vente de galettes

Samedi 12 janvier 2008

Carnaval

Samedi 09 février 2008

Pizzas au feu de bois

Avril 2008

Taverne des Gueux aux Grandes Médiévales

17-18 ou 24-25 mai
2008

Fête de l'école

Samedi 28 juin 2008



A méditer...

« Les choses ne sont pas difficiles à faire, ce qui est difficile c'est de nous mettre en état de les faire. »

Constantin Brancusi

Nous préparons doré et déjà la fête du Carnaval, durant laquelle les enfants de l'école brûleront le bonhomme hiver, qu'ils auront confectionné avec leurs maîtresses. Ce grand feu de joie sera suivi d'un repas et de diverses animations.

Nous vous y attendons tous déguisés !
 Au mois de mai 2008, nous retrouverons avec plaisir nos guenilles de gueuses et nos robes de moines pour participer aux Grandes Médiévales d'Andilly.
 Nous jouerons aux

taverniers médiévaux et nous vous attendrons nombreux pour déguster notre incontournable breuvage : la boisson des gueux, pas dé... Et qui rend les gens heureux !
 La nouveauté est que cette année, nous nous regroupons avec l'association Picotin sur une seule et même taverne.
 Et s'il vous prend l'envie de venir chanter des chansons paill..., euh, celtiques avec nous, ne vous gênez surtout pas, plus on est de gueux plus on est heureux !
 Enfin, notre année se terminera en beauté avec la Fête de l'école. Les enfants nous présenteront leur spectacle de fin d'année, nous effectuerons notre traditionnelle remise de



Stylos aux CM2 qui entreront au collège...

Vous pourrez surtout profiter de la surprise que nous vous avons réservée cette année :

une douzaine de jeux traditionnels et insolites de la «Compagnie Les Festieux» animera la place de notre village.

Notre priorité étant, lors de cette manifestation, le plaisir des petits et des grands, l'accès à ces animations sera gratuit.



Même si notre principal objectif est de récolter des fonds pour financer les projets d'école, nous avons aussi comme mission de participer activement au dynamisme de notre commune.

Nous privilégions les moments de rencontres, de partage (surtout de fous rires !) et de fêtes...

C'est pour cela que nous faisons souvent appel à vous pour nous soutenir et nous aider à entretenir cette énergie positive !



Nous tenons à remercier les habitants de Cemex, l'école, la municipalité, l'association Picotin, le Comité des Fêtes, les parents et tous les enfants dont la bonne humeur et le dévouement ne nous ont jamais fait défaut.



Bumet Eloïse
 108 Chemin des
 Châtaigniers
 74350 CERNEUX
 04 50 32 83 71

Chez Picolin j'y vais le matin, quand



Papa et Maman partent au travail...



A midi, on y déjeune entre amis!

Avec Vanessa le lundi



on se remue les méninges

Le lendemain, avec Sandrine, c'est tout le corps qu'on remue : gym!

Et une, deux, une deux !!!



(ma mère, elle y va le jeudi)

Le soir, on y retrouve les copains



pour goûter et jouer ensemble

Avec Olivier, le jeudi, on devient judokas



Ils en ont plein la tête, des idées,

les animateurs, pour nous intéresser

Il nous fait aussi l'informatique, mais là c'est sérieux: c'est pour l'école.

On fait du bricolage...



Du sport...!



Les grands aussi, ils ont des activités

On se salit un peu, parfois. C'est sûr, c'est pas un



défilé de mode! Mais alors, qu'est ce qu'on s'éclate!!!



De la peinture...



Badminton, Gym, Yoga...



L'été aussi, je peux retrouver mes copains à Picotin



Walter Caroline Muriel
Dominique
Isabelle Eloïse Rachel

Là, c'est le bureau



Alors là c'est les vacances !



On enquête



On joue dans l'eau ...

oticin



On visite ...



On découvre le village

Les grands, ils parlent au travail l'esprit tranquille...



Ils savent qu'on s'occupera bien de nous.



Virginie Sandrine
Marie-Angélique Olivier
Sandy
(En ce moment elle nous couve quelque chose)
Vanessa Christine

En fait, il n'y a qu'à Noël que les animateurs ne peuvent pas s'occuper de nous...

Je crois bien qu'ils vont aider le père Noël à faire sa tournée.

Comité des Fêtes

Les Animations du Comité Des Fêtes en 2007

Le 13 janvier

A l'occasion du passage annuel de l'**Alambic** dans notre village, nous nous sommes une nouvelle fois réunis pour un repas simple DIOTS – PATATES – TOMME BLANCHE mais toujours très apprécié. Le soleil était au rendez-vous et les plus courageux ont même pu manger dehors.

Une centaine de repas servis, dans la joie et la bonne humeur, une belle journée sur la place du village.

Nous remercions Patrick LYARD qui chaque année s'organise pour être à Cernex un samedi et ainsi nous permet d'organiser cette manifestation.



Le 23 juin

FETE DE LA MUSIQUE – 11^{ème} édition pour cette soirée qui est désormais une fête connue et reconnue à Cernex et alentours. Quel bonheur d'entendre souvent « ah, on attend chaque année votre fête de la musique, on ne la manquerait pour rien... ». Cette fête est aussi une grande joie pour nous ; nous la préparons avec entrain et avec l'envie de vous voir tous danser, vous amuser et vous « lâcher » ce soir là. Et il faut dire que chaque fois nos efforts sont récompensés : bonne entente avec les différents groupes, public extraordinaire sur une piste de danse souvent déchaînée.

A cette occasion plus de mille repas sont préparés et servis sur place, une organisation maintenant bien rôdée (et que nous essayons toujours de peaufiner) qui nécessite une trentaine de personnes tout au long de la nuit sans compter les jours précédents et le fameux « dimanche de nettoyage ».

Merci à tous pour votre participation et rendez-vous en 2008 le samedi 21 juin.



Le 21 octobre

FETE DU CIDRE – Nous voulions cette année remodeler cette fête pour lui redonner un peu d'entrain car depuis plusieurs années les participants se faisaient de plus en plus rares. Mais pour cause de rafales incessantes, notre projet a été modifié en dernière minute et nous avons dû nous replier dans la salle des fêtes.

Il faut croire que la bise n'arrête pas le Cernexois car contre toute attente nous avons fait le plein dans une ambiance musicale assurée par Hubert Animation qui a su faire participer l'assemblée que ce soit pour chanter ou pour danser.

Tout au long de la journée nous avons transformé en cidre quelques 500 kg de pommes, et nous avons pu déguster les traditionnels boudins et atrieux entièrement réalisés et cuisinés par les membres du comité des fêtes. Nous en profitons pour saluer et remercier notre ami François qui nous a aidés dans cette tâche pendant de nombreuses années mais qui a dû passer la main pour des raisons de santé.

N'oublions pas nos deux boulangers Antoine et Rémi qui, quel que soit le temps sont toujours là au petit matin pour commencer les premières fournées de pain.



Avril 1987 – Avril 2007

ANNIVERSAIRE – Le « Comité des Fêtes de Cernex » a fêté ses vingt ans. Si ce fut en toute discrétion, il nous semble que l'occasion est idéale pour remercier et féliciter toutes les personnes qui ont fait partie des bureaux successifs de notre association en s'attachant toujours à animer notre village. On peut d'ailleurs consulter sur notre site un historique illustré par de nombreuses photos qui nous rappellent de bons souvenirs. <http://comitedesfetes.cernex.fr>

Le Bureau 2007- 2008

Le **Bureau du Comité des Fêtes** de Cernex est actuellement composé de 11 membres. Les nouveaux membres sont élus pour une durée de trois ans. Chaque année, lors de l'assemblée générale, les personnes élues trois années plus tôt sont donc « sortantes », libres de se représenter ou non ; à cette occasion se présentent également ceux et celles qui désirent faire partie du bureau pour une première fois.

Lors de notre dernière assemblée générale, ont été élus :

Présidente

Agnès RICHARD

Vice-Présidents

Didier PHILIPPE

Antoine VIGNE

Secrétaire

Laurence POUSSART

Secrétaire adjoint

Rémi FOURNIER

Trésorier

Martial GOTZ

Commissaire aux comptes

Bernadette PHILIPPE

Membres

Christian DEPREZ

Frédéric MEGEVAND (responsable chapiteau)

Amélie PHILIPPE

Julie VIGNE

La Marmotte



Nous voici au terme de l'année 2007 et l'hiver arrive...

L'hibernation sera de courte durée pour la Marmotte et ses « joyeuses petites mains » qui n'ont pas oublié de nous concocter un programme festif pour l'an prochain.

Nous revenons à cette année écoulée :

C'est avec une bonne humeur que les habitants de la commune se sont retrouvés pour la fête des rois, suivie des fameux « boudins crêpes ».



Cette année là, pour la première fois à la salle « Chez Bou » et sous un ciel propice à la fête, nous avons savouré un riz au 5 couleurs et trinqué le verre de l'amitié. Pour ceux qui étaient là, vous entendez sûrement encore le tintement des verres !

Le théâtre a dû être annulé cette année mais la troupe tient à vous présenter ses excuses et compte bien être au rendez-vous en 2008 avec vous !



Le petit mot de la fin est destiné à tous ceux grâce à qui la Marmotte a vu le jour et continue à nous offrir de belles rencontres.

Alors tous à vos agenda :

Soirée minestrone / gâteaux des rois

samedi 12 janvier 2008

Soirée boudins / crêpes

samedi 16 février 2008

Repas de l'été

samedi 5 juillet 2008

Représentations de théâtre :

Samedi 23 février 2008

Samedi 1er mars 2008

Dimanche 2 mars 2008

Vendredi 7 mars 2008

Samedi 8 mars 2008

Samedi 15 mars 2008



Le Bureau

André Saxod Président

Johann Locatelli Vice Président

Anita Kauffmann Trésorier

Sandra Locatelli Secrétaire

Madeleine Monod Secrétaire Adjointe



Deviens ce que tu es

L'Enfant cet inconnu !

Nous entendons souvent cette phrase : « Moi qui croyait connaître mon enfant ? »

L'enfant a changé de statut au cours des dernières décennies, ce qui suscite craintes et incompréhensions.

La reconnaissance de l'enfant comme une personne ne signifie pas que l'enfant est un adulte.

L'enfant est à la fois fragile comme un enfant et respectable comme tout être humain.

Dans une famille pour que l'enfant puisse s'épanouir convenablement, il lui faut des repères : ce qui veut dire que l'éducation doit être saine où le rôle des parents et celui des enfants soient bien respectés.

DEVIENS CE QUE TU ES !

« Pendant la période de la première modernité (de la fin du XIX siècle au milieu des années 1960) la qualité de l'obéissance est centrale. L'enfant est soumis à une autorité qui a pour but de lui apprendre à obéir à la raison ; l'éducation doit légitimement inculquer aux enfants les moyens de se séparer de leur être particulier et d'intérioriser les règles de la vie en société.

La seconde modernité, à partir des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, marquée par le développement de la culture jeune, traduit l'importance d'un monde de l'enfant, reconnue par les adultes et sur lequel ces derniers ont peu de légitimité à intervenir.

L'important n'est pas de s'aligner sur ce qui est commun à tous mais de développer ce qui est propre à chacun. Le mot d'ordre est « **Deviens ce que tu es !** »

Dans le cadre d'une éducation fondée sur ce principe, les adultes ne peuvent pas se limiter à imposer, à transmettre ; ils doivent aussi créer les conditions pour que l'enfant puisse, sans attendre d'être « grand », découvrir par lui-même ce qu'il peut être. »

« Sciences Humaines »



13 ans



Entente 15 ans



Benjamins B



Entente 18 ans



Benjamins C



Loisirs vétérans



Benjamins A



Poussins B



Débutants



Poussins C



Chers amis sportifs,

Quelques mots pour vous informer de l'évolution de notre Club et de ses actions.

Notre Club approche cette année les 260 licenciés, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'organisation et de structure.

Aussi, en collaboration avec les localités et la Communauté de Communes, nous étudions de nombreux projets.

Notre cheval de bataille est actuellement la mise en place, en collaboration avec la mairie de Copponex, d'un aménagement routier devant le stade qui permette de garantir la sécurisation du site et la sécurité de nos enfants.

Nous projetons également, à court ou moyen terme, la réalisation d'un bâtiment toilettes près du terrain d'honneur et l'agrandissement de notre bâtiment vestiaires, devenu trop exigu.

Nous réfléchissons pour l'avenir à un projet de nouveau terrain, car nous sommes souvent à l'étroit, notamment lors des entraînements des jeunes.

Suite à la labellisation de notre école de football en 2006, nous ne nous sommes pas endormis sur nos lauriers, et avons continué à travailler. Aussi, nous avons le plaisir cette saison de compter parmi nous de nouveaux éducateurs compétents, et des jeunes de notre Club ont brillamment obtenu leur diplôme fédéral. Dans l'avenir, et notamment par le biais d'un fonctionnement en entente avec le FC Cruseilles, nos objectifs sont d'améliorer encore la qualité en Foot à 7 et à 5, et de retrouver au minimum la 2ème série en catégorie 13, 15 et 18 ans.

Nous avons aussi la satisfaction d'avoir, en plus de notre nouvel arbitre officiel, deux jeunes arbitres, dont un en cours de formation à l'arbitrage. Nous leurs souhaitons bon courage et sommes convaincus qu'ils réussiront.

A ce jour, notre équipe Première est plutôt mal placée en championnat d'Excellence, mais il lui reste de nombreux matches, et la possibilité de se redresser. Notre équipe 2 évolue dans le difficile niveau de 1ère Division de District et s'en sort pour l'instant très bien, notre équipe 3 et nos vétérans s'expriment chaque week-end dans une bonne ambiance sous nos couleurs, tout comme nos jeunes, qui représentent quelques 10 équipes.

Je vous invite à venir les soutenir et les encourager, car la présence de supporters en nombre est appréciée de tous.

Je ne manquerai pas de remercier nos nombreux partenaires et amis, qui au fil des saisons nous aident à réaliser les projets du Club. Leur soutien est immense et indispensable. Ensemble, nous avançons, dans l'esprit du sport et pour le bien-être de nos licenciés.

Enfin, je voudrais terminer en exprimant toute ma fierté pour notre Club d'avoir pu participer à cette belle aventure du Tour de France avec nos amis de la Mairie et des associations de Copponex. La réussite est à la hauteur de l'investissement, puisque Copponex a été sacré le village le mieux décoré traversé par le Tour.

Que le sport est beau quand il rassemble !



Nicolas Gilbert *Président*

Label 2006



Ecole de foot



TOILE SPORTIVE

NOTRE HISTOIRE

LA PAROISSE DE CERNEX AU XVIII^e SIÈCLE

Dans un précédent numéro du Bénon, j'avais dressé un tableau rapide de la paroisse d'Andilly au XVIII^e siècle afin de présenter le cadre de vie du fameux curé Pignarre. Tournons-nous aujourd'hui vers la paroisse voisine de Cernex pour une étude similaire.

Au XVIII^e siècle, Cernex apparaît comme la paroisse la plus peuplée de la région de Cruseilles, après le bourg lui-même. En 1773, on dénombrait quelques quatre cent cinquante habitants pour environ quatre-vingt-dix familles. Au cours du siècle, cette population a connu une hausse régulière. On arrivait ainsi à six cent quarante habitants pour cent quinze feux en 1806.

Quelques sondages dans les très complets et très anciens registres paroissiaux du lieu permettent divers constats sur la démographie. On comptait **seize naissances par an en moyenne**. La méthode du quotient baptêmes/mariages indique que les couples de Cernex avaient **une descendance moyenne de quatre à cinq enfants** au milieu du siècle. **Le maximum des naissances concernait les mois de janvier à avril, ce qui correspondait à des conceptions printanières et estivales**. Les accouchements étaient pratiqués par des mères sages, des matrones qui détenaient une certaine expérience et qui affichaient une bonne moralité, d'ailleurs contrôlée par l'Eglise. Parfois, en cas d'urgence, ces femmes devaient se substituer au curé.

Ainsi en janvier 1762, **Claudine Bussat dut baptiser rapidement les filles jumelles de Baptiste Collomb**, «à cause du danger». Il faut noter que le baptême devait être rapide car en cas de décès, le nouveau-né était censé errer dans les limbes. Voyez le cas dramatique du garçon de Maurice Grillon qui rendit ses derniers soupirs à la porte de l'église en mai 1731. **Les mères sages avaient également le devoir d'extorquer le nom du père dans les cas de naissance illégitime**. En juin 1760 par exemple, la Jeanne Philippe déclara dans la douleur à Claudine Lacroix, mère sage de Cernex, que **sa fille était du fait de noble Joseph Delonay de Compesières**. Pour le nouveau-né, le choix des parrain et marraine était très important. Ces derniers transmettaient leur prénom à l'enfant et par ce biais leurs qualités. Ils pouvaient aussi constituer des appuis pour l'avenir du nouveau-né.

Ainsi, au cours des années 1730, **les Bertrier seigneurs de La Motte furent choisis à maintes reprises. Gaspard de Bertrier devint le parrain de Gasparde Breton, de Gaspard fils du sieur Thouvier, de Gaspard fils de Nicolas Dupâquier fermier du comte de Cernex...** Quant à **Christin de Bertrier, il devint parrain pour légitimer la naissance délictueuse de Jeanne Claude fille illégitime de noble Gaspard de Bertrier**, officier au Régiment de Chablais, et de Claudine Magnin. Nos seigneurs de La Motte choisissaient également leurs parrains et marraines dans la noblesse locale: en 1731, Joseph fils de Christin de Bertrier eut ainsi pour parrain noble Joseph Durouvenoz de Copponex (mais aussi possession né à Cernex). **Les prénoms les plus courus dans la première moitié du XVIII^e siècle étaient Pierre, François et Claude pour les garçons, Marie, Françoise et Louise pour les filles**, ce qui correspondait notamment au culte rendu à saint Pierre, patron du diocèse, et à saint François de Sales, très vénéré dans la région depuis la fin du XVII^e siècle.

On comptait en moyenne quatre mariages par an, surtout en janvier et février, en dehors des grands travaux agricoles et des grandes fêtes religieuses. On remarque une forte endogamie, ce qui obligeait souvent à demander des dispenses pour consanguinité aux autorités ecclésiastiques, comme Pierre et Marie Excoffier en 1735, cousins au quatrième degré. **Quand le conjoint était choisi en dehors de la paroisse, c'était dans les localités des environs: Cercier, Contamine, Copponex, Présilly, Minzier, Viry, etc.** Le mariage impliquait contrat et dot. Les exemples foisonnent dans les registres du tabellion. Comme dans le reste de la région de Cruseilles, les dots avaient comme point commun d'être particulièrement modestes. L'épouse apportait également quelques objets et une tête de bétail, une vache pour les plus aisés, une chèvre ou une brebis pour les autres. **Voyez honnête Claudine fille d'honnête Antoine Bretton qui apportait à son futur mari honnête Pierre François fils de feu Noël Philippe, maître maréchal de Cernex en 1699, une dot modeste de 350 florins payables en trois fois, et un trossel composé de dix linceuls de toile commune, un alentour de lit à frange avec son couvert, une vache, une brebis, deux coupes de froment, une couette et des coussins, une couverture de lit, six aulnes de mantil façon de triège, quatre serviettes, un coffre en noyer fermant à clé et contenant ses hardes et habits quotidiens.** Certaines, comme Françoise Saxod en 1705, apportaient aussi des gages durement gagnés comme domestique (elle donnait également un tour à filer, une chèvre et autres chemisettes...).

Les registres paroissiaux donnent en moyenne cinq à six décès par an, mais certaines années sont marquées par **des pics de mortalité parfois impressionnants dus aux conséquences des mauvaises récoltes, aux épidémies et autres misères des temps**. En 1706 par exemple, la mortalité monta en flèche dans la

paroisse avec **quarante décès, concentrés essentiellement en août et septembre**, et touchant prioritairement les jeunes, nouveaux nés, enfants et adolescents. **L'explication tient ici certainement à une accumulation de phénomènes: occupation de la Savoie par les troupes françaises depuis plusieurs années, misère chronique attestée par de nombreux témoignages, grande sécheresse au cours de l'été 1706**, qui avait brûlé toutes les campagnes. Tout ceci avait fragilisé les organismes des jeunes, sensibles aux troubles digestifs de l'été. **Ces pics de mortalité deviennent toutefois plus rares au cours du siècle en particulier grâce à l'éradication de la peste dans nos contrées au XVIIe siècle: la dernière épidémie en 1629-1630 avait fait monter le nombre des décès à une trentaine par an à Cernex**. Au cours de l'année, la mortalité était également plus ou moins marquée selon les mois et les saisons, ainsi les mois de janvier, avril-mai et octobre-novembre étaient-ils particulièrement mortifères, surtout pour les vieillards et les jeunes enfants.

Durant la première moitié du XVIIIe siècle, l'âge moyen au décès s'élevait à environ 40 ans, du fait surtout d'une forte mortalité infantile. Les causes habituelles des décès sont rarement évoquées dans les registres, le curé signalait surtout les morts subites ou les accidents qui avaient empêché tout sacrement. Dans les nombreux testaments, on se contentait également de signaler des « maladies corporelles ». Les connaissances médicales rudimentaires du temps, la quasi-absence et l'incompétence du personnel médical empêchaient souvent tout diagnostic précis et tout espoir de guérison. Un exemple flagrant concerne les accouchements difficiles et leur suite: ainsi en 1719, Marguerite fille du sieur André Violet, fermier du comte de Cernex, décédait à 8 jours. Sept jours plus tard, la mère de la petite, Gabrielle Fleuret âgée de 22 ans trépassait à son tour.

Les curés, dans les registres paroissiaux, signalèrent également des attaques de loups dans les années 1748-1479-1750: «le loup a pris plusieurs enfants dans les paroisses voisines dans le Vuache, dans la Semine et dans cette paroisse celui de Jean-Charles Ravier et de Henriette Millet du village de Cernex, deux (enfants) à Martin Excoffier et Gorgaz Saxod de Cortenges, un à Martin Cugnet et Marie Bouvier de La Motte. Il gâta encore le visage à Antoine Armand et à la Marie Excoffier qui en sont guéris».



Pour nos ancêtres, même les plus modestes, **la mort se préparait en général par la rédaction d'un testament**. On cherchait d'abord à assurer son salut par un rituel récurrent évoqué par exemple dans le testament de Claude fils de feu Noël Philippe en 1785 : « comme bon chrétien, il a fait le signe de la Sainte Croix sur son corps en disant au nom du père et du fils et du Saint Esprit, a recommandé son âme à Dieu et à toute la cour céleste ... ». **Certains, les plus aisés, pouvaient effectuer des legs pieux, comme noble Jean-Baptiste de Bertrier seigneur de la Motte qui léguait 4 livres par an aux pauvres de la paroisse dans son testament de 1742**. Il fallait ensuite prévoir le déroulement des funérailles. Le lieu de sépulture, c'était naturellement le cimetière paroissial, mais **les notables de Cernex avaient le privilège de se faire inhumer dans des tombeaux familiaux au sein de l'église et donc plus près de Dieu**.

Ainsi, les seigneurs de La Motte avaient leur tombeau dans la chapelle Notre-Dame dans l'église, dans lequel ils accueillèrent d'ailleurs les défunts d'autres familles influentes comme les châtelains ou fermiers des comtes de Cernex. **Une bourgeoise de Chambéry, la veuve Ricotin, propriétaire à Cernex, se fit inhumer dans la chapelle du Saint-Esprit**. Le testament prévoyait aussi les messes d'anniversaire et l'organisation de la sépulture, la présence de luminaires, etc.

L'appartenance à une confrérie apportait un certain relief aux cérémonies. Mais le testament réglait aussi les affaires temporelles. Le testateur nommait d'abord ses héritiers particuliers, filles à doter, cadets, oncles, tantes, frères et autres personnes à remercier, comme Philliberte Dunant à qui noble Jean-Baptiste de Bertrier léguait 4 livres pour l'avoir soigné pendant sa maladie. **C'est le moment également où le mari se préoccupait de la veuve qu'il allait laisser**. En 1699 par exemple, François Durand donnait à sa femme l'administration et gouvernement de ses biens et de ses héritiers. **Dans le cas d'une mésentente avec les héritiers, il lui léguait une pension annuelle (froment, orge, fèves), une vache, un lit garni, le chauffage, «l'herbage» (les légumes) au jardin, de la toile et tous les deux ans une paire de souliers et des bas de chausse**. Ses deux autres héritiers particuliers étaient ses filles à qui il assurait une dot et un trossel. Comme héritiers universels, il nommait ses trois fils, Jean-Claude, Benoît et Aymé.

Dominique Bouverat

La Salévienne (Le Bénon N°56 - 2007)
www.la-salevienne.org

NOTRE HISTOIRE

CERNEX AU XVIII^e SIÈCLE

Encadrement, société et pratiques agricoles.

Dans un précédent article, une approche démographique de Cernex a permis ou permettait d'évoquer les principaux cadres de vie de nos ancêtres, la famille d'abord, mais aussi le hameau. Comme la plupart des paroisses savoyardes, Cernex compte plusieurs villages et écarts, du plus peuplé au moins peuplé (avec l'orthographe du temps) : Cernex (appelé aussi hameau du clocher), La Motte, Cortenges, La Chapelle, La petite Motte, Chez Bretton, Verlioz, Veysières, Chez Poncet, Chez Zaboïs, Mont Sion, Longerey, Les Moulins de Cernex, Donvis.

Chaque hameau vivait dans une quasi-autonomie comme on peut le deviner avec la répartition harmonieuse des vingt fours à pain (appartenant tous à des particuliers) de la paroisse en 1730 entre tous les villages.

Mais chacun se retrouvait aussi et avant tout dans la paroisse, élément d'identité primordial à l'époque et scrupuleusement noté dans chaque acte notarié. **Comme on l'a vu plus haut avec le choix du conjoint, on sortait peu de sa paroisse.**

On se déplaçait d'ailleurs essentiellement à pied. **A l'époque, on mettait ainsi deux heures et demie pour aller de Cernex à Saint-Julien et cinq heures pour se rendre à Genève.**

L'étranger (le forain) était clairement identifié. **Une « place des étrangers » était réservée au sein du cimetière paroissial** pour tout défunt venant d'ailleurs même s'il s'agissait d'une paroisse limitrophe, comme ce fut le cas pour Claudaz Ravier de Cercier en 1716.

Quelques affaires font aussi ressortir **des querelles avec les paroisses voisines**. C'était le cas entre les habitants de Cernex et d'Andilly. En 1729, un jeune homme de Cernex, **Pierre Philippe, maréchal, fut roué de coups de bâton** par un groupe de jeunes gens d'Andilly pour des motifs obscurs. Il mourut des suites de ses blessures. L'un des agresseurs, Pierre Bouchet Chavanoz fut condamné à être pendu (la procédure est incomplète pour les autres, Marc et Nicolas Sautier Fanfaron, Gabriel Cusin Cattefer).

Autre affaire sanglante, en 1791, dans le cabaret de la Françoise Rey et d'Aimé Bussat à Andilly. Une dispute éclata entre des jeunes gens d'Andilly et de Cernex au sujet d'un écrit injurieux que ceux d'Andilly avaient fait contre ceux de Cernex.

La paroisse était avant tout un cadre religieux. Dans les testaments, ceux de Cernex n'oubliaient jamais de s'en remettre au patron du lieu, saint Martin. **Le personnage emblématique de la paroisse était naturellement le prêtre. Celui de Cernex vivait dans une honnête aisance** même s'il devait partager la dîme avec le seigneur de Cernex, le curé de Copponex, le recteur de la chapelle Notre-Dame et l'abbaye de Bonlieu. **La propriété de la cure de Cernex comprenait trente parcelles s'étendant sur plus de 18 hectares et comprenant trois maisons, un jardin, des champs, des prés et des bois.** Un inventaire des biens du curé Chappet en 1725 après son décès dessine un intérieur bien différent de celui de la majorité des gens du village : ustensiles de cuisine en cuivre, mobilier diversifié (des buffets de sapin à la chaise percée en passant par des tables en noyer et autre prie-Dieu), plusieurs tableaux représentant des scènes religieuses (dont un portrait de saint François de Sales), linge en quantité, bibliothèque de qualité comprenant de nombreux ouvrages de théologie, des réserves de nourriture, de nombreux ustensiles agricoles (pour le travail de la vigne, le jardinage). On trouvait aussi un cheptel non négligeable (un cheval, deux vaches, une génisse). L'inventaire des papiers du prêtre nous montre toutefois un personnage relativement endetté.

La seigneurie constituait également un autre cadre important. Il s'agissait là d'une institution complexe. Dès les premiers documents écrits concernant Cernex au Moyen Âge, on se trouve en présence de nombreux personnages et autres familles qui possédaient des droits seigneuriaux divers (rentes, servis, dîmes, droit de justice...). On parvient tout de même à distinguer **trois seigneuries importantes attachées chacune à une maison forte : la seigneurie de Cernex, celle dite de La Chapelle et celle de La Motte.** Selon les époques, ces trois seigneuries furent rassemblées ou restèrent autonomes. **Au XVIII^e siècle, la situation fut relativement simplifiée : au XVII^e siècle, Michel de Bertrier avait réuni ces trois seigneuries grâce à son héritage maternel et à une politique d'achat. Il vendit la seigneurie de Cernex à Lazare Costa en 1643, ne conservant que la seigneurie de La Motte.**

La seigneurie de Cernex, qui fut hissée au rang de comté, fut ensuite revendue par les Costa, dont le train de vie fastueux nécessitait beaucoup d'argent, à la famille Brun en 1736. La seigneurie dite de Cernex constituait donc pour les habitants l'institution la plus importante et son ressort s'étendait sur la plupart des paroisses de la rive droite du Val des Usses en aval de Cruseilles. D'autres seigneurs, le marquis du Vuache, la collégiale Notre-Dame d'Annecy et les Viry, possédaient également quelques droits plus modestes. **Nos seigneurs de Cernex n'étaient pas résidents car ils possédaient d'autres domaines et immeubles dans le reste de la Savoie.** En 1736, noble Louis Brun en rachetant la seigneurie récupéra un château de Cernex passablement ruiné comme en témoigne un acte d'état (la toiture, les bâtiments ainsi que les planchers des différentes pièces étaient « usés »). Mais la famille Brun fut également souvent absente. En 1755 par exemple, noble Pierre Louis Brun et sa femme furent choisis comme parrain et marraine de la nouvelle cloche de l'église, mais n'étant pas là, ils furent remplacés par leur fermier. **Pour les représenter sur place, nos seigneurs employaient un châtelain, un notaire en général, qui s'occupait de la gestion et de la perception des droits. Au début du XVIII^e siècle, la place fut tenue par la famille Thouvier dont l'influence locale était considérable. Voyez en 1705 maître Urbain Thouvier qui prêtait des sommes d'argent à une quinzaine de familles de Cernex endettées et ne pouvant acquitter les taxes seigneuriales.**

En 1730, **le sieur François Thouvier, qui avait acquis le droit de bourgeoisie à Chambéry, était le plus gros propriétaire de la paroisse avec un domaine de 131 journaux de Piémont.** Autre personnage important de la seigneurie de Cernex, le fermier, sorte de bras droit du châtelain, qui effectuait diverses tâches pas toujours faciles. Ainsi en 1742, **le comte de Cernex décréta à nouveau l'interdiction de la**

chasse. Le fermier, qui fut chargé de publier l'ordre fut attaqué par la population. Il put sauver sa vie en allant se réfugier chez le seigneur de La Motte. Véritables potentats locaux, ces fermiers profitaient parfois de leur situation. En 1729, le seigneur Marc-Antoine Costa dut mettre à la porte le sieur Violet, un homme turbulent et inquiet qui le volait : « venu à Cernex avec un chausson, il en est sorti avec plus de six chariots de meubles et d'équipage ».

Au contraire des seigneurs de Cernex, les Bertrier seigneurs de La Motte, résidents et donc plus proches de la population, détenaient une influence plus réelle. Au XVIII^e siècle, cette famille était représentée par Bernard qui décède en 1724, laissant sept enfants dont plusieurs garçons qui portaient le titre de seigneur de La Motte : Christin, qui mourut en 1735 et qui avait récupéré la part la plus importante avec son frère André, Jean-Baptiste et Gaspard, capitaine. Seuls Jean-Baptiste et Christin ont une descendance légitime, le premier avec Gaspard François, seigneur de La Motte et coseigneur de Challex où il demeurait, le second avec Jean-Baptiste, porté dans le rôle des vassaux du duché en 1787 pour la seigneurie de La Motte. Nos seigneurs vivaient dans une belle aisance, même les cadets de famille. Prenons André de Bertrier, fils cadet de noble Bernard et qui était aveugle. Son père lui avait donné une maison à Cernex avec ses dépendances et 1200 livres. Un inventaire de ses biens après sa mort en 1755 dessine l'allure de la maison forte (n° 245 du cadastre) couverte en tuile et comprenant une tour ainsi qu'un four dans la cour : une cuisine avec du mobilier en noyer et de nombreux ustensiles de cuisine (dont de la vaisselle en fayence), un cabinet décoré avec fauteuil, tapis... Une salle à côté de la cuisine servant de chambre, un grenier comprenant les réserves de céréales, des noix, etc., une seconde chambre qui servait de réserve (chanvre, pommes et poires sèches), une troisième chambre, deux vestibules, trois galetas, une basse cuisine, un poêle, une quatrième chambre et un autre cabinet. **Les vêtements du noble évoquent la notabilité : redingote, justaucorps, veste de couleur noisette à boutons jaune, habit brun avec culotte, veste avec un devant de velours, bas, guêtres, souliers à boucles jaunes...** A titre de comparaison, à la même époque, Laurent Gros, manouvrier pour le compte de nos seigneurs de La Motte, ne possédait qu'une mauvaise veste de toile et autres vêtements en mauvais drap de pays. Vers 1730, les biens des Bertrier étaient pour la plupart tenus en indivision, en particulier les biens immobiliers : une maison forte à Cernex, deux maisons et une masure à La Motte, une maison grange à Veyssières.

L'ensemble de ces notables, curé, seigneurs, châtelains, gros propriétaires, émergeaient de la masse de la population, essentiellement composée de paysans même si on trouvait quelques professions particulières : charpentiers, maçons, maréchaux, cordonniers, tisserands, meuniers (deux moulins au lieu-dit Sous la Ville appartenaient au comte de Cernex, loués en 1730 à Marin Bocquet pour neuf ans, et deux autres aux seigneurs de La Motte), **un chirurgien (maître Jean-Louis Dunand vers 1730)**, etc. Ce monde majoritaire des paysans recouvrait une variété de fortunes et de conditions, du gros laboureur au simple journalier, en passant par l'artisan qui tenait un cheptel et cultivait aussi la terre. Vers 1730, honorable Claude Poncet, laboureur de 40 ans déclarait 800 livres de revenus annuels et une propriété de 9 journaux. Au même moment, honorable Michel Chaffard, ouvrier journalier de 50 ans, n'indiquait que 60 livres pour une propriété là aussi d'environ 9 journaux. A titre de comparaison, le revenu annuel des comtes de Cernex sur la paroisse (en fief, moulins, ruraux) se montait à 1 500 livres.

Comme dans de nombreux villages de l'avant-pays savoyard, l'agriculture à Cernex était difficile. Les principaux problèmes relevés dans les enquêtes du temps étaient **la pente, les terrains entraînés par les fortes pluies** et les ruisseaux. La valeur du terrain variait suivant les lieux et influençait le choix des cultures. On cultivait ainsi du froment dans les villages du clocher, à Verlioz, à Cortenges et à La Chapelle. A La Motte, le terrain était mince et les semences de froment se perdaient durant l'hiver, aussi préférait-on cultiver du seigle, plus résistant. On trouvait aussi un peu de vigne à La Chapelle, mais aussi du chanvre pour la production textile locale. Globalement, **la terre de Cernex était considérée comme un « assez bon fonds »** dans une enquête de 1696, contrairement à Andilly « médiocrement bon fonds ». Une autre enquête de 1742 nous montre que le foncier de la paroisse était exploité au maximum. On prenait aussi grand soin des prés pour éviter qu'ils ne se convertissent en marais et seules les terres ne valant rien n'étaient pas cultivées. Faute de rendements importants, les céréales tenaient une place primordiale. Une analyse des propriétés d'après le cadastre de 1730 montre que la majorité des propriétés étaient constituées de champs seuls (24 %) ou des combinaisons champs-prés-bois (22 %) et champs-prés (21 %). L'étude du partage foncier dénonce un morcellement important : les 3 248 journaux qui constituaient **la superficie totale de Cernex étaient divisés entre trois cent trente propriétaires. La superficie parcellaire moyenne était très faible mais dans la moyenne de la région de Cruseilles, soit 3 452 m².** Le phénomène de l'indivision était très important. Une dizaine de gros propriétaires apparaît tout de même : le sieur François Thouvier bourgeois de Chambéry, noble Costa seigneur de Cernex, les nobles de Bertrier seigneurs de La Motte, les nobles de Challes, les familles Franchet, Saxod, Tavan et Vignet.

Pour pallier la modestie des propriétés, nombre de paysans travaillaient comme journaliers ou louaient des propriétés comme fermiers ou métayers, comme les frères Girard qui passèrent un contrat de grangeage avec noble Bernard de Bertrier pour exploiter son domaine de La Motte pendant six ans en 1722, moyennant dix-sept écus par an. Le travail agricole était difficile. On estimait qu'à Cernex une charrue labourait en été en plaine et par jour 14 ares à condition d'être attelée de quatre bœufs. Le moindre bouleversement climatique s'avérait dramatique. **Dans les registres paroissiaux de Cernex, les curés relevaient parfois ces dérèglements tragiques : le 30 juin 1752, il y eut ainsi une cruelle tempête à La Motte.** Du 13 septembre au 8 novembre de la même année, il n'avait pas plu. En 1753, il n'y eut pas de pluie en mars. Durant l'hiver 1759 et pendant quatre jours, il y eut à Cernex et dans les paroisses voisines des brouillards qui donnaient de l'eau comme une pluie ordinaire, qui en tombant était aussitôt glacée par une bise extrêmement froide, ce qui avait formé une glace si unie et si glissante que bien des personnes ne purent venir à la messe le dimanche et qui forma de si grosses quantités de glace sur les arbres surtout dans les hauteurs qu'elles en rompirent les branches comme si on les avait écimées et en arracha même beaucoup. **Le manque de prés ne permettait pas de tenir un bétail important d'autant que la part des fonds communaux, ce « patrimoine du pauvre », était très faible,** à l'instar des autres paroisses de l'avant-pays savoyard (8 % de la superficie paroissiale totale). Ces derniers étaient jugés « absolument nécessaires pour y paître le bétail ». En 1773, on ne comptait ainsi que cent soixante-huit vaches pour une population de quatre cent quarante huit habitants.

Dominique Bouverat (<http://www.la-salevienne.org/benon/benon57.pdf>)

Sources : registres paroissiaux de Cernex (qui ont d'ailleurs été choisis pour représenter la Haute-Savoie dans une enquête de l'INED sur la démographie française d'Ancien Régime).

Aux Archives de Hte-Savoie : nombreux actes notariés dans les registres du tabellion de Cruseilles ; enquêtes diverses de la série C ; cadastre de 1730 ; registre de la judicature de Cernex. Aux Archives de la Savoie, procédures criminelles de la série B. Jean Nicolas, La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et bourgeoisie, Paris, 1978. A. de Foras, Armorial et Nobiliaire de la Savoie (famille de Bertrier).

Ce document a été publié par La Salévienne en juillet 2007 (<http://www.la-salevienne.org>)

Visite du Sénat & de l'Assemblée



Le conseil municipal au Sénat et à l'Assemblée Nationale

Le parlement français est composé de deux assemblées, l'Assemblée nationale et le Sénat.

L'examen des textes de loi par deux assemblées en améliore la qualité et l'expérience des sénateurs permet de les enrichir.

A la demande du Maire, le conseil municipal a été invité à visiter les deux assemblées.

Le 23 février 2007 des membres du conseil municipal se sont rendus à Paris pour assister à une séance de l'Assemblée Nationale. Des places étant disponibles, des personnes de Cernex ont désiré participer à cette journée très intéressante. Le coût de cette sortie restait entièrement à la charge des participants.

La visite du sénat organisée par notre sénateur Monsieur Pierre Hérisson, nous a permis d'admirer ce luxueux palais du Luxembourg, tout en recevant les explications sur le rôle du sénat dans notre constitution.

L'après-midi, dans un décor beaucoup plus sobre, reçu par notre député Monsieur Bernard Accoyer, nous avons assisté « en tenue correcte » à la dernière séance de l'année avant les élections. Cette séance portait sur des questions gouvernementales.

Ci-dessous quelques explications utiles que nous avons retenues du lexique parlementaire

Amendement

Proposition de modification d'un projet ou d'une proposition de loi, soumise au vote de l'assemblée. L'amendement supprime ou modifie un article du projet ou de la proposition, ou ajoute un nouvel article.

Baromètre

Broche remise au nouveau député et qui symbolise sa fonction.

Cimetière

Tribune de la salle des séances réservée aux anciens députés !

Feuilleton

Publié les jours de séance il indique l'ordre du jour de la séance, ainsi que les réunions des commissions et des groupes.

Guignols

Tribunes situées au-dessus des deux portes d'entrée de la salle des séances.



Assemblée Nationale



Perchoir

Siège surélevé, faisant face aux députés, d'où le président de séance dirige les travaux de l'Assemblée. Le fauteuil du président pivote sur lui-même. C'est un huissier qui bloque et débloque le mécanisme de rotation

Président de l'Assemblée

Après chaque élection législative, les députés élisent leur Président pour la durée de la législature soit cinq ans. Le président de l'Assemblée préside le bureau et la conférence des Présidents. En séance publique, il conduit les débats.

Projet de loi

Texte proposé par le gouvernement pour appliquer sa politique et soumis au vote de l'Assemblée et du Sénat.

Proposition de loi

Texte proposé par les députés ou par les sénateurs pour modifier la législation en vigueur.

Questions

Les députés peuvent poser plusieurs types de questions au gouvernement pour contrôler sa politique. Les plus connues sont les questions au gouvernement du mardi et du mercredi, retransmises par France 3. Les députés peuvent aussi poser des questions écrites ; elles sont publiées au journal officiel des questions ainsi que les réponses des ministres.

Rapporteur

Le rapporteur est désigné au sein d'une commission pour étudier un projet ou une proposition de loi et présenter ensuite dans un rapport en séance publique les observations et amendements de la commission.

Sénat

Le sénat constitue avec l'Assemblée nationale le Parlement. A la différence des députés, les sénateurs sont élus au suffrage indirect pour neuf ans. Le Sénat siège au palais du Luxembourg.

Vote

Les décisions de l'Assemblée résultent du vote des députés. Certains votes donnent lieu à des scrutins publics plus solennels : chaque député vote alors à sa place, à l'aide d'un boîtier électronique qui permet de savoir qui a voté pour ou contre ou qui s'est abstenu.



Vente à bougie la



Vente de l'école de LA MOTTE

Malgré la pluie nous étions très nombreux dans la salle des fêtes de Cernex en ce samedi 23 novembre pour assister à la vente « à la bougie » de l'école de La Motte, propriété de la commune de Cernex.

Huit candidats se sont disputés l'ancienne école dont la mise à prix était fixée à 160 000€.



Maître MERLIN expliqua à l'assemblée le principe de la vente à la bougie. Lorsque les candidats cessent de surenchérir et que le prix semble définitif, il allume la première bougie qui brûle en 20 secondes, puis il allume la deuxième qui brûle elle aussi en 20" et c'est ensuite la 3ème et dernière bougie qui est allumée. Les candidats doivent surenchérir avant que la dernière bougie soit éteinte.

Ce fut lors de la consommation de cette 3ème bougie que très souvent l'enchère remonta, les candidats ayant bien du mal à laisser passer cette opportunité. A chaque surenchère, Maître Merlin dû rallumer 1,2,3 bougies et le suspens a duré plus d'une heure.



De la mise à prix à 160 000€, par tranche de 1000€ (le minimum) nous sommes arrivés au bout d'une heure, après avoir brûlé de nombreuses bougies, à l'adjudication au prix de 211 000€ en faveur de Eric et Thierry DEFFAYET.



Urbanisme



PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM-PRENOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
DEBORNE Renaud	La Motte	Aménagement d'une grange en habitation	Défavorable
SNOEIJIS Walter	185, ch. de Sous Verzin	Extension du sous-sol pour garage	Favorable
CANNAC François	Chef Lieu	Aménagement d'un bâtiment existant	Favorable
GAEC Le Vedellou	Cortenges	Appentis couvrant + suki	Favorable
LOSSERAND Pascale	142, ch. de Sur la Côte	Modif. de la charpente + extension de boxs	Favorable
METHEL Stefan	La Motte	Atelier + piscine	Défavorable
BURKHARDT Jean-Pierre	14, place de l'Eglise	Aménagement d'un bâtiment existant	Sans suite
PAULAT Emmanuel	Les Planchettes	Construction neuve	Favorable
VALLE Daniel	Sous la Ville	Construction neuve	Favorable
MEGEVAND Christian	La Motte	Réhabilitation d'une maison d'habitation	En cours
METEHL Stefan	La Motte	Atelier + piscine	Favorable
JIGUET Joël	Jacquemy	Construction neuve	Favorable
DEBORNE Renaud	La Motte	Aménagement d'une grange en habitation	En cours
SCHNEIDER Rachel	429, route de Cortenges	Grange en chambres d'hôtes	Favorable
PHILIPPE Odette	186, route de Chez Marie	Réhabilitation d'un bâtiment existant	En cours
BRETTON Laurent	Chez Bretton	Aménagement d'un bâtiment existant	En cours

DECLARATION DE TRAVAUX

NOM-PRENOM	ADRESSE	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
BELLAR Erwan / FAVRE Virginie	61, ch. de Vers Recoux	Réfection toiture + pose 4 velux	Favorable
MOLLARD Michel	111, allée du Pré Tissot	Véranda	Favorable
STEVENIN Frédéric / DURET Maryline	Allée de Publio	Véranda	Favorable
RIPOLL Marc	82, allée de Publio	Couverture petite terrasse + modif. fenêtre	Favorable
FEVRE Gaspard	41, ch. de Sur la Côte	2 ouvertures + velux	Favorable
DURET André	512, route Principale	Jacobines en velux	Favorable
DEVILLERS Georges / LOSILLA Béatrice	120, route de Chavannaz	Abri de jardin	Favorable
DUVOID Gérard	110, rte de Cortenges	Abri de jardin	Favorable
JUNKER Carsten / KRESSL Petra	442, Les Planchettes	Abri de voiture	Favorable
JACOTTET Stéphane	Verlitz	Portail	Favorable
MARTIN Jean-Michel	750, rte des Planchettes	Carport	Favorable
PHILIPPE Didier	Pont Drillot	Escalier extérieur + fenêtres + velux	Favorable
BARBIN Maxime	La Motte	Abri de jardin	Favorable
BONNET Jean	223, ch. de Verlitz	Véranda	Favorable
SIMONET Jean-Paul	5, allée des Lignons	Véranda	Favorable
FERAT Laurent	151, allée de Sous la Ville	Piscine	Favorable
STOCKTON Nicolas	Pont Drillot	Aménagement d'un auvent existant	Favorable
SNOEIJIS Walter	185, ch. de Sous Verzin	Balcon + adapt. spec extérieur garage	En cours

La vie économique



Agencement de Cuisines

AMJ System, Gilbert Pernoud, Sous Verzin 74350 Cernex T.04 50 32 71 85 / 06 85 52 44 47 Fax: 04 50 32 24 82

Agence Commerciale

Agence commerciale du genevois, Neveux Olivier, La Motte 74350 Cernex T. 04 50 44 06 76

Agriculteurs

André CAMP
Raymond COMPAGNON
Fernand MEGEVAND
Jean-Luc SAXOD
Nicole DURET
Jacques MAGNIN
Odette BOUCLIER
GAEC «Le Chavanne»
GAEC «Le Vedellou»
GAEC «La Motte»
SCEA «La Fouillat»
GAEC «Les Poneys»
GRUAZ Frères
La Belle Errance

Centre Equestre des Usses

142 ch.de sur la côte Pont Drillot T.06.11.39.12.66
cedesusses@hotmail.fr

Chenil

Chenil de la Vallée des Usses, Excoffier Jean-Marie et Jacqueline
Sur La Côte 74350 Cernex T. 04 50 32 04 16

Commerce de bestiaux

La Motte Bétail, Megevand Guillaume, La Motte 74350 Cernex T. 04 50 32 81 18



Distributeur de vin

Marcel Pabion
1950 / 1975 route de Veyssières 74350 Cernex
Tél / Fax : 04 50 44 29 46
pabion.marcel@wanadoo.fr

Elevage de chevaux Lusitaniens, Ecuries La belle errance,

Aguettaz Guy, Veyssières, 74350 Cernex T.04 50 44 01 12 / 06.07.21.28.25 Email: guy_aguettaz@hotmail.com
www.lusitano-france.com

Entretien Extérieur

DVS - Denis Vigne Service, Rénovation, aménagement extérieur - Chez Marie 74350 Cernex T.06 84 66 58 11

Entretien Paysager

Saxod André entretien paysager, Rte de la fruitière, La Motte 74350 Cernex T.04 50 44 20 29

Esthéticienne

Vigne Vanina
3 allée des Primevères Sous Cortenges - 74350 Cernex T.06.16.33.30.19

Garage Automobile

Laurent Deffayet, 647 Route Principale, 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 00 52 Mob. 06 17 93 20 11

Gites - Chambres d'hôtes

Gruaz Robert, Veyssières 74350 Cernex T.04 50 44 23 19



Niddam Youval et Sabine, Sous Verzin 74350 Cernex T.04 50 44 08 07

Marcel Pabion

1950 / 1975 route de Veyssières 74350 Cernex
Tél / Fax : 04 50 44 29 46
pabion.marcel@wanadoo.fr

Rochy Jean-Bernard & Christiane Chez Marie - 74350 Cernex - T. 04.50.44.17.35

Jardinier Paysagiste

Christian Leroy Chez Marie 74350 Cernex T. 04 50 32 74 19

Maçon

Adam Jean-Claude, Veyssières 74350 Cernex
Tél-fax : 04 50 44 13 87

Menuisier Charpentier

Deffayet (SARL) Chef Lieu 74350 Cernex T.04 50 44 13 73
Bureau, 348 Grand' Rue 74350 Cruseilles
T.04 50 44 01 18
Fax : 04 50 44 09 69

Plombier

Mossière Michel, Chez Gresat 74350 Cernex T.04 50 44 10 75

Tailleur de pierre

Brunet Christophe, Les Planchettes 74350 Cernex T.04 50 44 06 03

Travaux Publics

Duret Paul & Fils, La Motte 74350 Cernex T.04 50 44 16 31

ASSOCIATIONS

PRESIDENTES & PRESIDENTS



LA CHASSE
Henri MEGEVAND
La Motte
74350 Cernex
04.50.44.13.63



ETOILE SPORTIVE
Nicolas Gilbert
Bajole
74350 Copponex
06.61.73.04.23



LA MARMOTTE
André Saxod
La Motte
74350 Cernex
04.50.44.13.44



COMITE DES FETES
Agnès RICHARD
Chef Lieu
74350 – Cernex
04.50.32.81.32



Association PICOTIN
Isabelle DEPRez Veyssièrè
08.75.40.64.67
Walter SNOEIJIS Sous Versin
04.50.32.81.08



A.R.P.E.C
Eloïse BURNET
Villa CHARRIERE
108 Chemin des Châtaigniers
74350 Cernex
04.50.32.83.71

MIEUX CONNAITRE L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL ADMR

ADMR

Le service à domicile: couvre le secteur des 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Pour qui: Les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, les personnes handicapées, les célibataires, les familles, les retraités. **Pourquoi:** Pour simplifier la vie quotidienne (ménage, repassage, courses, garde à domicile), apporter si nécessaire une présence chaleureuse, permettre à la personne âgée de rester chez elle le plus longtemps possible. **Nouveau service:** garde ponctuelle d'enfants à domicile, pour permettre aux mères de famille de garder ou de retrouver un emploi. **Qui intervient:**

Une équipe salariée de l'association composée d'aides à domicile aux familles, aux personnes âgées, ou auxiliaires de vie. Une TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale) qui intervient dans les familles en difficulté ayant de jeunes enfants.

Comment : La personne contacte le ou la responsable de l'association qui se rendra à son domicile pour : Evaluer la demande et déterminer la nature de l'intervention. Etudier les possibilités de prise en charge, (caisse de retraite pour les personnes âgées, CAF ou MSA pour les familles). Organiser l'intervention

La gestion du service: L'association est gérée par des bénévoles. Elle emploie 22 aides à domicile, une travailleuse familiale et 2 secrétaires administratives. Une bénévole est tutrice, référente des intervenantes. L'assemblée générale se tient au mois de mai dans les communes qui nous reçoivent à tour de rôle. C'est l'occasion de faire connaissance avec les bénévoles et salariées et de mieux comprendre le fonctionnement. Cette année passage à la modulation du temps de travail.

Association ADMR, 87, rte d'ANNECY - 74350 CRUSEILLES Tel: 0450440945

Le bureau est ouvert tous les jours de 8 H à 12 H et de 13 h 30 à 17H 30



Etat Civil

Naissances

*Prendre un enfant par la main
Pour l'emmener vers demain
Pour lui donner la confiance en son pas
Prendre un enfant pour un roi*

Yves Duteil

CARMAN Théodore Jacques Robert – 31 juillet 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
DURET—ROYER Amandine Jade – 22 octobre 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
DUVOID Clarisse – 01 juin 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
GIRAUD Marius Eliel – 11 mai 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
MÉGARD Louise Manon Anne – 23 juin 2007 à MEYRIN
MEGEVAND Morgane Christelle – 30 juillet 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
SAXOD Flavie Geneviève – 12 février 2007 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
VOLLAIRE Hannah Lilou – 20 mai 2007 à GENEVE

Mariages

*Aimer à perdre la raison
Aimer à ne savoir que dire
A n'avoir que toi d'horizon
Et ne connaître de saison
Aimer à perdre la raison*

Jean Ferrat

DURET Christophe et ROYER Estelle – 17 mars 2007
FOUGERAY Pierre et LOSSERAND Pascale – 14 septembre 2007
GERLIER Laurent et SALLAZ Virginie – 04 août 2007
PERNOUD Morgan et JOSSERAND Sandrine – 29 septembre 2007
SIMONIN Eric et JACQUET-PIERROULET Estelle – 02 juin 2007
VOLLAIRE Joachim et ABADIE Marie-Hélène – 24 mars 2007

Décès

*Les êtres chers s'en sont allés
Après une vie de labeur se reposer
Comment exprimer la grande émotion
Et l'infinie tristesse que nous ressentons*

BOCQUET Julien – 27 janvier 2007 à CERNEX
GRUAZ Maria, veuve de SAXOD Louis – 10 janvier 2007 à CERNEX
MORANT Catherine – 13 avril 2007 à CERNEX
MANIGLER - 24 novembre 2007 à MEYRIN

Surnoms et diminutifs pittoresques

J'ai écouté avec intérêt une amusante émission où un humoriste évoquait quelques surnoms et diminutifs pittoresques faisant volontiers sourire. Les puces ? Hum ! mais « ma petite puce » adressée à une petite fille reste apprécié. Comme « mon lapin » ou « mon petit lapin » à un garçonnet. A la dame aimée, on peut dire « mon chou », « ma petite fleur » également, mais, « mon chou-fleur » ça n'est pas admissible ! Mon « petit rat » ? « ma petite souris » ? Pourquoi pas, ma foi.

J'ai connu à Bordeaux un directeur de théâtre, très pittoresque lui-même, qui appelait tout le monde "mon lapin " ou " mon gros lapin ". Son personnel, ses amis, sa famille, des députés, des personnalités diverses, tous y avaient droit.

Un mien ami donnait du « jeune homme » à tout le monde. Il s'adressait même en ces termes à des septuagénaires, ce qui ne manquait pas de les étonner comme on le devine !

Et les diminutifs, alors ? Ils sont légion. On connaît Riquet pour Henri, Pierrot pour Pierre, Dédé pour André, Nanard pour Bernard. Corentin, c'est Coco, Lucie et Lucienne deviennent Lulu, etc.

A ma naissance, mes parents décidèrent d'éviter Mathias... " Galy Mathias ", vous voyez ce que je veux dire ! Un prénom était alors à la mode : Roger. Sauvé ! diminutif impossible. Voire. Une grand-mère affectueuse me surnomma « Rogetoune » qui devint vite « Toutoune » puis « Toutounet », ce qui me suivit et m'agaça jusqu'à mes quinze ans. Il est vrai que nos rois bénéficiaient (?) d'additifs dont certains étaient douteux. Le Bon, Le Juste, Le Sage, Le Bien-Aimé, Le Bel, cela pouvait aller, mais Le Mauvais, Le Chauve, Le Gros, Le Fainéant restent moins acceptables n'est ce pas ?

Le président Gaston Doumergue était très satisfait qu'on l'appelle " Gastounet " mais gageons que Mac Mahon n'eût pas apprécié qu'on le surnomme "Macaron". Certains ne supportent pas leur nom de famille et c'est ainsi que M.Farigoule préféra devenir Jules Romains.

Roger GALY

Boire à tire-larigot

L'expression « boire à tire larigot » est très connue et a donné lieu à des interprétations fort diverses. La première nous fait savoir que la Rigaud était le nom d'une cloche offerte, au temps jadis, par le chanoine Rigaud à la cathédrale de Rouen, d'où son nom. Cette cloche, imposante, était pénible à mettre en branle, ce qui donnait très soif au sonneur qui buvait alors à tire la Rigaud, devenu « tire-larigot ».

Une deuxième explication remonte, elle, au XVI^e siècle. A cette époque, on appelait larigot une petite flûte à bec rustique de laquelle on tirait des sons en soufflant le plus longtemps possible....tout comme on buvait d'un coup une chopine sans reprendre son souffle.

La dernière explication nous est donnée par un savant historien. Elle remonterait aux invasions barbares. Lorsque Alaric le Goth était vainqueur, il mettait en perche une barrique de vin pour ses guerriers et l'on buvait en criant: « A la tienne, Alaric le Goth », transformé à l'heure de l'ivresse par le fameux à tire-larigot.

Un peu tiré par les cheveux, je vous l'accorde, mais l'explication était trop pittoresque pour ne pas vous la faire connaître.

L'ordre de la Jarretière

Le plus noble des Ordres de chevalerie anglais a des origines très pittoresques.

En 1348, lors d'un bal, le roi Édouard III se précipite pour ramasser la jarretière de sa maîtresse, la comtesse de Salisbury. Les courtisans laissent fuser des plaisanteries douteuses. Le roi rend alors sa jarretière à la dame et déclare « honni soi qui mal y pense ! »

Puis il promet à la belle comtesse de faire de ce ruban bleu l'emblème d'un ordre si prestigieux que les courtisans seraient trop heureux de le porter. L'ordre de la Jarretière est d'ailleurs devenu depuis l'un des plus prestigieux au monde et ceux qui sont admis en son sein ont droit au titre de Sir.

Roger GALY



Infos Pratiques

Mairie
Horaires : Mardi de 8H00 à 12H00,
Jeudi de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.50.44.16.15
Email: mairiecernex@wanadoo.fr

Salle Communale
Responsable : Pierre Charrière
Téléphone : 04 50 44 16 59

Ecole Primaire
Téléphone : 04.50.44.20.37
Email: eccernex@edres74.ac-grenoble.fr

cantine Garderie Picotin
Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email: picotin74@free.fr

Centre de loisirs Picotin
Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email: picotin74@free.fr

Pompiers
18 ou 112 avec téléphone portable

SAMU 15

Gendarmerie ou Police 17

Hopital de Saint Julien
tél. 04 50 49 65 65

Hopital d'annecy
tél. 04 50 88 33 33

E.D.F. dépannage
tél. 04 50 67 59 77

SERVICES SOCIAUX

POLE MEDICAUX-SOCIAL
87 route d'Annecy
74350 CRUSEILLES
tel: 04.50.44.01.19
fax: 04.50.44.00.17
vous pouvez joindre à cette adresse:
Les assistantes sociales (Mme Myriam ROUS-

SEL pour le régime général, Mme Christine CROSET pour le régime agricole et personnes âgées de plus de 60 ans.)

La puéricultrice Mme Agnés GODEL

La Mission Locale Mme France GOGUET

A.D.M.R. 04.50.44.09.45

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
136 route d'Annecy CRUSEILLES. TEL
04.50.32.38.78.

ARCHITECTE,CONSULTANT
M. MOISSON, Communauté de communes de
Cruseilles, 268 rte Suet 74350 CRUSEILLES,
les 1er et 3ème mercredi de chaque mois, de
9H00 à 12H00, sur rendez vous.

MEDECINS
Besson Magdelain Serge 04 50 44 18 85
Leloup Christian 04 50 44 00 15
Loudenot Jean Claude 04 50 44 20 41
Villard François 04 50 44 10 04

Centre des impôts fonciers-cadastre
Cité administrative rue Dupanloup 74000 An-
necy. 04 50 88 40 43

Communaute de communes de cruseilles
268 rte Suet 74350 CRUSEILLES, .
04.50.08.16.16Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Service des eaux
04 50 44 23 67

Trésorerie
16 avenue des Ebeaux 74350 Cruseilles
04 50 44 10 51

DDE
6 rue henri Bordeaux Annecy

Prefecture de Hte Savoie
30 rue du régiment d'infanterie 74000 Annecy
04 50 33 60 00

Sous Prefecture
4 avenue de Genève74160 St Julien en Gene-
vois 04 50 35 13 13

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public a été confié à
l'entreprise Marc Favre de Valleiry qui en as-
sure l'entretien et le contrôle du fonctionnement
une fois par mois

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL !

La divagation des chiens ou d'un animal quel-
conque sur la voie publique est dangereuse et
passible d'amende.

*Pour faire respecter cette réglementation le
Maire et le conseil municipal ont signé un con-
trat avec la S.P.A qui est chargée de venir ré-
cupérer l'animal. A charge au propriétaire de
payer l'amende pour récupérer son animal.*

Accidentés du travail et handicapés
groupement de Haute-Savoie
2 ter rue Paul Guiton 74000 ANNECY
tél. 04 50 27 66 92

A.I.D.E.S. (Sida Info Service)
tél. n° vert (appel gratuit) 0 800 840 800

Centre d'information féminin et familial
Informations juridiques, sociales,
professionnelles 4 passage de la Cathédrale
74000 ANNECY
tél. 04 50 45 61 25

Centre S.P.A. Marlioz
tél. 04 50 77 82 40

Tri sélectif
Déchetterie de Cruseilles
Adresse : route des moulins.
tél: 05 50 32 16 30
Horaires : Lundi au Vendredi de 13H30 à
18H00 Samedi de 8H00 à 12H00 et
de 13H30 à 17H30

Page de calage
pour l'affichage
page double.





- 1 - 3 Atelier marché de Noël
- 4 - 5 Défilé de Noël
- 6 Bûcher
- 7 Travaux pour l'assainissement
- 8 Nouveau pont
- 9 - 10 La Picotine
- 11 11 novembre
- 12 Alambic
- 13 - 16 Visite du Sénat & de l'Assemblée Nationale

